



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion
departement974.fr

L'année 2025 restera gravée dans la mémoire collective. Une année éprouvante, marquée à la fois par le passage du cyclone Garance et par un renchérissement continu du coût de la vie, dans un contexte budgétaire toujours plus contraint pour la Collectivité.

Elle aura également été celle du bilan de mi-mandat, qui a permis de mesurer le chemin parcouru depuis 2021 et de confirmer la pertinence des orientations portées par le Département en faveur d'une action publique de proximité, solidaire et tournée vers le développement durable du territoire.

Tout au long de cette année, la Collectivité est demeurée aux côtés des Réunionnais pour répondre aux urgences, accompagner les plus fragiles et poursuivre les projets structurants pour l'avenir de notre île.

Dès les premières heures suivant le passage du cyclone Garance, la Collectivité s'est pleinement mobilisée. Plus de 15 millions d'euros d'aides exceptionnelles ont été engagés en faveur du secteur agricole durement touché. Des aides d'urgence ont également permis d'accompagner les ménages les plus fragiles afin de sécuriser leur habitat et faire face aux conséquences

immédiates du cyclone.

Dans le même temps, le Département a poursuivi son engagement contre la vie chère. Le lancement de la Cart'Monétik a constitué une réponse concrète, moderne et utile au service du pouvoir d'achat des Réunionnais. Plus de 23 000 cartes ont été délivrées en 2025 dans le cadre de ce dispositif simple, flexible et sécurisé, facilitant ainsi l'accès aux dépenses essentielles du quotidien.

Cette volonté d'être au plus près des besoins s'est également traduite par le renforcement de notre politique de proximité renforcée. Les caravanes d'accès aux droits et à l'information ont poursuivi leurs actions sur l'ensemble du territoire afin d'aller à la rencontre des publics les plus éloignés des services publics. Dans le domaine de l'habitat, un travail remarquable de réorganisation et d'amélioration des procédures a permis de gagner en qualité, en efficacité et en réactivité, avec plus de 1 700 logements améliorés en 2025.

L'insertion est restée au cœur de notre action avec l'adoption du nouveau Programme Départemental d'Insertion 2025-2028, qui prévoit 100 000 nouvelles mesures d'accompagnement. Deux nouvelles Cellules pour l'Initiative et la Promotion de l'Insertion des jeunes (CIPI) ont également ouvert leurs portes afin de renforcer

notre présence de terrain en faveur de la jeunesse réunionnaise. Malgré les contraintes financières, le Département a maintenu un effort d'investissement majeur, avec près de 180 millions d'euros injectés dans l'économie réunionnaise. Cette mobilisation s'est accompagnée d'une commande publique exemplaire et responsable, avec des délais de paiement inférieurs à 20 jours et plus de 54 000 heures d'insertion réalisées grâce aux clauses sociales.

L'année 2025 a également confirmé notre ambition en matière de développement durable et d'aménagement. La mise en œuvre du plan AgriPéi 2030 s'est poursuivie afin de renforcer notre souveraineté alimentaire. Le plan Négawatt a franchi une étape importante vers l'objectif d'une collectivité à énergie positive. Le cap symbolique des 500 000 arbres plantés a été dépassé dans le cadre du plan « 1 million d'arbres ». Le Pacte Département et Territoires avec les 24 communes a continué à structurer notre action partenariale au service des territoires.

Enfin, dans le domaine du bien vieillir et de l'autonomie, l'inauguration de la première résidence autonomie de La Réunion a constitué une étape historique, traduisant notre volonté

de développer une offre médico-sociale plus adaptée, plus humaine et plus proche des besoins de la population.

Derrière ces réalisations, il y a avant tout un effort collectif. Celui des élus, des agents départementaux et de l'ensemble des partenaires mobilisés au quotidien au service de notre île. Un travail guidé par l'intelligence collective, la détermination et le sens de l'intérêt général.

Dans une période où les attentes envers l'action publique sont fortes, le Département entend continuer à agir avec responsabilité, transparence, probité et respect de la déontologie. Parce que c'est cette exigence que les Réunionnais attendent de leur Collectivité. Et parce que c'est ensemble que nous continuerons à construire une Réunion plus solidaire, plus résiliente et plus forte face aux défis de demain.



Cyrille Melchior,
Président du Conseil départemental

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE	5
LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION EN BREF	6
LES TEMPS FORTS	8

SOMMAIRE

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

LA DIRECTION EUROPE	12
LA DIRECTION DE L'APPUI À LA PERFORMANCE ET À L'INNOVATION	14
LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLÉES	16
LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION	18



LES SOLIDARITÉS

LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE	22
LA DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	24
LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE	26



LES ACTION TERRITORIALES ET L'INSERTION

LES TERRITOIRES D'ACTIONS SOCIALES	30
LA DIRECTION DE L'INSERTION	34



LES PROXIMITÉS RENFORCÉES

LA DIRECTION DES DROITS ET PRESTATIONS POUR L'AUTONOMIE	38
LA DIRECTION DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT	40
LA DIRECTION DES ACCOMPAGNEMENTS DE PROXIMITÉ	42



L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN

LA DIRECTION DE LA CULTURE	46
LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION	48
LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	50
LA MISSION COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE	52



LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'EAU	56
LA DIRECTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES	58
LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET LA MISSION DÉVELOPPEMENT	60
LA DIRECTION DU TOURISME ET DES ESPACES NATURELS	62



LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

LA DIRECTION DES ORGANISATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES	66
LA DIRECTION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL	68
LA DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX	70
LA DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DU PATRIMOINE	72



LES RESSOURCES

LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE	76
LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA DIGITALISATION	78
LA DIRECTION DES FINANCES	80



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le conseil Départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois tous les trimestres. Les conseillers départementaux débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et soumis à l'avis des commissions sectorielles.

En 2025 l'assemblée plénière s'est réunie 4 fois et a examiné au total 40 rapports et 1 note d'information.

La commission permanente, composée de 15 vice-présidents et de 21 conseillers départementaux, s'est réunie 12 fois pour l'examen de 368 rapports et 5 notes d'information.

Les propositions soumises au vote de l'assemblée plénière et de la Commission permanente sont examinées au préalable par les commissions sectorielles qui émettent un avis lu en séance.

Ces commissions ont examiné au total 397 rapports et 6 notes d'informations.

Nombre de rapports par commission en 2025 :

Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale	88 RAPPORTS	Commission de Développement des Territoires et de la Transition Ecologique et Solidaire	84 RAPPORTS
Commission de l'Education, de la Culture, du Sport, de la Jeunesse et de la Mobilité	53 RAPPORTS	Commission des Solidarités et de la Cohésion Social	91 RAPPORTS
Commission de la Jeunesse et de l'Insertion	31 RAPPORTS	Commission des Travaux et des Infrastructures	48 RAPPORTS
Commission Départementale Consultative des Services Publics Locaux	2 RAPPORTS		

LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

EN BREF

911 000
HABITANTS

AU 31 DÉCEMBRE 2025

22,5 %
de plus de
60 ans
2025

33,3 %
moins de 25
ans
2025

36 %
de taux de
pauvreté
2021

16 %
de taux de
chômage
2025

5 100
agents
au 31/12/2025

1,3 Mds
€
budget
annuel



EUROPE

- 1028 projets ont fait l'objet d'un arrêté ou d'une convention d'attribution d'une aide FEADER en 2025 pour un montant total de 57,11 M€ (50,17 M€ de FEADER et 6,94 M€ de CPN du Département).



JEUNESSE

- 78 collèges publics, 7 collèges privés (dont 2 annexes)
- 58 313 collégiens dans le public et 5 785 dans le privé (rentrée 2025 - 2026)
- + de 5 millions de repas servis aux 36 000 demi-pensionnaires dans les collèges publics
- Près de 800 000€ consacrés au Passeport éducatif du collégien



BOURSE

- 9 376 étudiants boursiers dont 22 % hors de la Réunion pour une enveloppe total consacré de 18 M€
- 5 bourses doctorales



SPORT

- 593 associations sportives soutenues
- 59 ligues et comités sportifs soutenus
- 60 associations Handisport et Sport Adapté
- 828 sportifs de haut niveau accompagnés



COMMANDE PUBLIQUE

- Montant de la commande publique engagée sur 2025 :
- 181 M€ dont plus de 85 % à des entreprises dont le siège social est à La Réunion
- 1 739 entreprises ont travaillé avec le Département



INSERTION

- 92 105 allocataires du RSA au 30/06/2025
- 537 dispositifs R+ en 2025



ENFANCE

- 28 PMI (Protection Maternelle Infantile) et 5 sites de consultation de planification familiale : 8 995 femmes et enfants vus en consultation médicale
- 852 assistants familiaux pour 2 262 enfants accueillis
- 7 places dédiées à la protection de l'enfance créées en 2025



SENIORS & HANDICAP

- 21 172 bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- 9 786 chèques sante
- 7 492 bénéficiaires de la PCH (Prestation Compensatrice du Handicap)
- 3 829 aides ménagères
- 1 315 situations accompagnées par Bienvenue La Kaz
- 23 000 cartes monétiques distribuées



CULTURE

- 130 associations culturelles aidées
- 129 512 spectateurs dans les théâtres départementaux
- 207 000 visiteurs (dont 45 000 jeunes publics) dans les musées (et assimilés) du Département
- 117 établissements ayant bénéficié du fonds de transport



AGRICULTURE

- 1 000 agriculteurs bénéficiant d'une aide en 2025
- 1 900 ha de surfaces agricoles et naturelles protégées par un PAEN sur La Possession
- 172 ha de terres en friche remis en culture en 2025



ROUTES

- 735 km de routes départementales
- 80 % des routes départementales en bon état en 2025
- 3 radiers supprimés en 2025
- 6,3 km de pistes cyclables créés en 2025



AMENAGEMENT

- 695 sites départementaux dont 419 sites bâtis (189 sites de bureaux)
- 6 305 biens départementaux dont 661 bâtis



TOURISME ET ENVIRONNEMENT

- 100 000 ha de foncier naturel gérés par le Département
- 62 104 nuitées réservées dans les gîtes départementaux dont 24 000 au Gîte du Volcan
- 900 curistes et 13 600 clients bien-être ayant bénéficié de soins aux Thermes de Cilaos
- 4 000 familles hébergées au Village de Corail



GESTION DES SITES EMBLEMATIQUES

77 mises à disposition en 2025 :

- Jardin de l'Etat : 64
- Jardins de la Victoire : 5
- Parvis du Théâtre de Champ Fleuri : 7
- Villa du Département : 1

LES TEMPS FORTS 2025

JANVIER



Séquence sur la sécheresse à Salazie : Mise en oeuvre d'un point de livraison d'eau brute pour les agriculteurs



Concertation publique organisée dans le cadre du projet MEREN

FÉVRIER



Table ronde des partenaires associatifs de la MDPH : L'évolution de la politique du handicap à La Réunion

PST 3 Bassins - Visite de la salle polyvalente



Salon International de l'Agriculture

Adoption du PDI 2025-2028

Plan 1 Million d'Arbres - Plantation avec l'ALEFPA et la MGEN

MARS

Bilan convention GBH/ Département



Aides d'urgence suite au passage du cyclone Garance



Reconstruction du radier de la « Ravine Tabac » sur la RD9



Finale du concours des collégiens « Kabar Foncker Marmay »

AVRIL



Conseil de la Commission de l'Océan Indien

Rencontre des professionnels de la parentalité de Saint-Pierre

Cérémonie des médaillés du SIA

170 ans du Muséum d'histoire naturelle : vernissage exposition « Rendez vous avec Vénus- 1874 »

Lancement du pack départ du dispositif "accompagnement des malades"

MAI

Manifestations autour du film « Esclavage à Bourbon »

Inauguration de l'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé - Accueil de Jour Maxime LAOPE



Inauguration de l'extension des périmètres irrigués du Sud, sur la commune de Saint-Louis

Comité de pilotage du Plan Alimentaire Territorial

Restitution du concours "Devenons ambassadeurs du Musée historique de l'habitation et de l'esclavage"

JUIN

2^{ème} édition des Assises Départementales de l'Alimentation « Rond Kozé pou bien manzé »

Salon santé

Challenge « DEFI énergie 974 »



Héritage des JO (Handisport et Sport adapté)

Forum de la mobilité des étudiants

Relais de la « coop déc' » en lien avec Cités Unies France

Validation du nouveau contrat social avec les assistants familiaux

JUILLET

Plan 1 million d'arbres
- Déploiement aux
abords du centre
pénitentiaire
de Saint-Denis



Village des droits
et des services
du TAS SUD EST



Inauguration des locaux
de la CIPI Est

Nuit du gaming et
sensibilisation à l'IA

Inauguration
de la microcentrale
hydroélectrique
de la Rivière des Galets

AOÛT



Lancement de la carte
Monétik



Inauguration des locaux
de la CIPI Sud



1^{ère} Résidence
autonomie de La
Réunion : Visite de fin
de chantier

Révél Out Talent :
3^e édition

SEPTEMBRE



Inauguration
de l'éco-gîte du Volcan
en présence de la
Ministre du Tourisme

Observatoire
départemental de la
Protection de l'Enfance :
mise en place d'une
gouvernance renouvelée

Projet collectif
Académie des Dalons –
BERNICA

Exposition « 70 ans
d'engagement au
service de La Réunion :
l'histoire humaine et des
valeurs du SDIS 974 »

Rencontres de la
Commande Publique
« Solidaire »

OCTOBRE



Challenge Sportif
départemental des
Collèges : 6^{ème} édition

Remise du Prix
Indianocéanie

Remise de diplômes aux
étudiants réunionnais
de l'Université de
Bordeaux

Forum des métiers
et de l'orientation
des collégiens
du Bassin Sud

Foyer de l'enfance de
Terre rouge - Visite
et signature de la
convention entre le
Département et la
Banque des Territoires

NOVEMBRE



États généraux de
la lecture pour la
jeunesse - Table ronde
« Premières pages »



Séminaire "Le repérage
et la prise en compte
des besoins de l'enfant :
l'affaire de tous"



Forum VIF Parentalité

Conférence de
coopération régionale
dans l'océan Indien

DÉCEMBRE



Cérémonie du BIC 3



20 désanm marmay

Ouverture
du Salon des Séniors



Inauguration des
travaux d'aménagement
de la RD31 à Petite-Ile

Noël pour les malades
hospitalisés en
métropole

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES





La Direction générale des Services a pour principale mission de piloter et coordonner l'ensemble des services sous l'autorité de l'exécutif départemental.

Par ailleurs, les directions de l'Appui à la Performance et à l'Innovation (DAPI), des Affaires européennes et de l'Autorité de gestion du FEADER ainsi que des affaires juridiques (DAJA) et de la Communication sont directement rattachées à la DGS. La DGS bénéficie également de l'activité de plusieurs conseillers techniques intervenant sur des sujets à caractère stratégique et transversal.

L'année 2025 est marquée notamment par la finalisation et la diffusion du bilan de mi-mandat, permettant à la collectivité départementale de faire un arrêt sur images et de se projeter sur la dernière partie de la mandature, dans une démarche d'amélioration continue.

C'est ainsi que l'administration poursuit son effort d'optimisation afin d'une part, de mieux répondre aux ambitions et objectifs de la mandature et d'autre part, de faire face aux contraintes budgétaires.

Différents leviers ont ainsi été actionnés : ajustement de l'organisation, révision des processus notamment grâce à la démarche de contrôle interne, mise en œuvre d'une aide au pouvoir d'achat par le biais de nouvelles modalités de versement des aides, stratégie d'évaluation des politiques publiques, etc.

En effet, en 2025, l'administration a démarré une réorganisation des activités du social avec le regroupement au sein du pôle du Bien Vieillir et de l'Autonomie, de l'ensemble des services mettant en œuvre des politiques publiques concernant les personnes âgées et en situation de handicap.

A l'attention de ces publics, dans un souci de simplification vis-à-vis de ses usagers, le Département a mis en œuvre la cart' monétik, carte bancaire, véritable outil au service du pouvoir d'achat des usagers.

Par ailleurs, le Comité d'Audit, de Transparence et de Probité, s'est réuni pour la première fois et à deux reprises en 2025, pour piloter un plan global de contrôle interne et d'audit mais aussi le Plan d'actions Probité de la collectivité, dont l'une des premières actions a consisté en l'élaboration d'une cartographie des risques d'atteinte à la probité.

Enfin, il faut souligner la bonne performance de la collectivité, autorité de gestion du FEADER, avec un taux de consommation à 99,33 % de la maquette globale à la clôture du programme 2014-2022 au 31/12/2025, la situant dans les toutes premières places au niveau national.

Sur le plan financier et budgétaire, l'engagement de l'administration a permis à la collectivité départementale de consolider en 2025 un effort d'investissement très significatif à plus de 179 M€ de dépenses réalisées (hors emprunt). La section de fonctionnement s'est pour sa part élevée à 1,1 Milliard€ de crédits réalisés. Malgré la hausse structurelle importante des dépenses sociales dans le domaine de l'autonomie notamment, l'évolution globalement maîtrisée du budget (en évolution de 1 % par rapport à 2024) a permis de maintenir ou approfondir l'ensemble des politiques publiques départementales, tout en préservant la trajectoire financière du Département grâce à une optimisation et rationalisation de nos dépenses et process.

**17
M€**

LA DIRECTION EUROPE

ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Poursuivre la mise en œuvre d'AGRIPEI 2030

Augmenter la production, améliorer sa qualité

Les différentes mesures gérées par la Direction Europe dans le cadre du Plan Stratégique National (PSN) 2023/2027 viennent en appui à la stratégie agricole portée par le Département à travers le plan AGRYPEI 2030.

De nombreux dispositifs de soutien aux investissements des agriculteurs permettent de contribuer aux objectifs de renforcement de la souveraineté alimentaire. Ainsi, au cours de l'année, le Département aura soutenu notamment :

- 5 créations de bâtiments d'élevage (2 418 m² dédiés à la filière avicole) ;
- 8 modernisations de bâtiments d'élevage, dont 2 056 m² dédiés à la filière avicole ;

48 DISPOSITIFS OUVERTS, Y COMPRIS LEADER

2 nouveaux dispositifs ont été ouverts en 2025 :

- Aides aux investissements de la filière équine
- Préparation de l'appel à projet lié aux Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) apicole pour l'année 2026

- 12 projets de serres horticoles et maraîchères (13 931 m² de cultures protégées) ;
- 15 projets de gestion fourragère à destination de la production animale, dont 54 % (47,15 ha) liés à la création de nouveaux espaces de prairie ;
- 32 projets d'équipements pour l'irrigation de 100 ha.

ASSURER LA BONNE MISE EN ŒUVRE DU FEADER

Clôturer le programme 14/22

La Réunion présente des résultats très satisfaisants à la clôture du programme au 31/12/2025, avec un taux de consommation de 99,33% de la maquette globale de 528,55 M€ sur 9 ans. S'agissant des dispositifs Hors Système Intégré de Gestion et de Contrôle (HSIGC), non surfaciques, avec pilotage du Département, l'Autorité de Gestion FEADER est située en 1^{ère} position au niveau national à cette date.

Assurer la bonne mise en œuvre du FEADER 23-27

En 2025, l'accent a été mis sur la poursuite de l'ouverture des dispositifs sur la plateforme EUROPAC avec un effort signalé sur les dispositifs LEADER, portés par les Groupes d'Actions Locales (GAL) qui ont tous été ouverts à l'instruction des demandes.

Par ailleurs, une grande attention a été portée sur la mise en paiement des dossiers. Ainsi, au 31 décembre 2025, dix dispositifs étaient fonctionnels sur l'application PLAN B de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) et deux sur l'outil de gestion EUROPAC.

POURSUIVRE LA GESTION PARTENARIALE DES FONDS EUROPÉENS

Assurer la veille réglementaire

Le travail d'anticipation a permis de mobiliser pleinement le dispositif « Restore M23 » du FEADER, ouvert fin 2024 par la Commission.

6,6 M€ d'aides exceptionnelles ont ainsi été attribuées à 1 380 bénéficiaires (planteurs de canne ou exploitations en diversification végétale).

Stabiliser la cellule Europe AGILE

Les discussions sur la restructuration des missions de l'AGILE se sont poursuivies en 2025 sans toutefois aboutir.

La signature de la nouvelle convention a été reportée à 2026.

OBJECTIFS

Soutenir **700**
projets par le
FEADER



RÉSULTATS

1028 projets
soutenus en 2025



LA DIRECTION DE L'APPUI À LA PERFORMANCE ET À L'INNOVATION

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Susciter l'adhésion à la transition écologique

Le Plan de Transition Ecologique et Solidaire a été révisé en 2025, avec un renforcement de l'axe «Solidarités». A cette occasion, le Département a organisé un village du développement durable regroupant de nombreux services et des partenaires. Une étude spécifique a également permis d'approfondir la stratégie à destination des publics vulnérables, pour allier économie et écologie.

Faire du Département une administration éco-exemplaire

La DAPI a accompagné la Direction du Patrimoine Bâti dans la mise en œuvre d'actions de sobriété énergétique sur 10 sites prioritaires. Les résultats obtenus traduisent une diminution effective des consommations énergétiques, contribuant directement aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et les procédures

Optimiser les processus, adapter l'organisation

La collectivité a poursuivi en 2025 ses actions de modernisation des outils de pilotage et d'organisation. Ces outils, tels que les tableaux de bord Finances et Ressources Humaines, mis à la disposition de la Direction générale et des directions opérationnelles, permettent un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire et renforcent la culture de la performance au sein de la collectivité.

Consolider la maîtrise des risques

La gouvernance de la maîtrise des risques a été significativement renforcée en 2025. Le Comité de Transparence et d'Audit, créé fin 2024, a validé les actions mises en œuvre dans le cadre du plan d'actions Probité, et la programmation annuelle en matière de contrôle interne et d'audit. La cartographie des risques d'atteinte à la probité — couvrant notamment les relations avec les associations, la commande publique et les marchés — a été finalisée. Enfin, le contrôle analogue des Sociétés Publiques Locales

a été harmonisé, en complément du suivi annuel de la santé financière des satellites.

Par ailleurs, la DAPI a contribué à la mise en œuvre de plans d'actions en matière de sécurité des systèmes d'information et de résilience organisationnelle, dans le prolongement des enseignements tirés de la cyberattaque.

Moderniser les modalités de versement des aides

Les travaux de préconisation relatifs à la fusion et à la dématérialisation du versement de dispositifs existants, ainsi que l'évaluation de plusieurs aides, ouvrent la voie à une intégration progressive de nouveaux dispositifs dans le courant de 2026.

Mettre en œuvre l'open data

La définition d'une stratégie de pilotage de la donnée au sein de la collectivité a été initiée, dans le cadre du Plan de transformation numérique afin d'accompagner la mise en œuvre de l'open data.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

Le projet Cart'Monétik a été conçu pour répondre à des ambitions stratégiques claires. En effet, les objectifs clés de cette modernisation étaient de simplifier radicalement le parcours usager, de soutenir le pouvoir d'achat avec un outil de paiement moderne, de renforcer l'autonomie et la liberté de choix des bénéficiaires, et de réduire significativement les coûts de gestion et l'impact écologique.

En 2025, 21 787 personnes âgées à faible revenu, et 1 579 personnes en situation de handicap, ont respectivement bénéficié d'une aide de 50 € et 300 € pour soutenir leur pouvoir d'achat, soit un montant total de plus de 1,5 million d'euros. Les principales dépenses ont été effectuées au sein des commerces alimentaires.

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et les procédures

Elaborer et mettre en œuvre un plan de transformation numérique

En 2025, la gouvernance du Plan de Transformation Numérique s'est renforcée avec la mise en place d'un COPIL présidé par le DGS et d'un copilotage opérationnel entre la DAPI et la DSID. Le Plan de Transformation Numérique a été présenté aux élus lors d'une commission permanente.

Le développement d'un portail usagers fédérateur a été engagé, avec une phase de preuve de concept, visant à améliorer l'accès aux services publics et la qualité de la relation usagers.

En interne, la mise en place d'un espace de travail collaboratif participe à l'évolution des pratiques professionnelles et au renforcement de la transversalité entre les directions.

Evaluer les politiques publiques

L'année 2025 marque une montée en puissance de la démarche d'évaluation. La stratégie a été finalisée et la démarche a permis de déployer une méthodologie structurée, afin de mettre en œuvre l'évaluation des dispositifs identifiés prioritaires sur les prochaines années.

La formation mise en place pour les DGA et directeurs, et les chargés de missions transversaux, contribue à diffuser une culture de l'évaluation à l'échelle de la collectivité.

Communiquer en toute transparence

Un bilan de mi-mandat a été réalisé et communiqué : ce bilan a été l'occasion de mettre en avant les réalisations et l'atteinte des objectifs fixés dans le Plan de mandature, pour la première période du mandat.

Associer les citoyens

Le Budget d'Initiative Citoyenne (BIC) dans sa troisième édition a confirmé son ancrage dans la vie locale, avec 94 lauréats retenus et une participation ayant doublé pour atteindre plus de 4 300 votants et 11 000 votes. Ce dispositif témoigne de la vitalité de la démocratie participative portée par le Département.

Le dossier de création du Groupement d'Intérêt Public de l'Institut Citoyen d'Apprentissage à la Vie Publique (ICAP) a été monté, avec une concrétisation attendue en 2026.

Innover dans les solutions mises en œuvre

Le VALAB, laboratoire d'innovation publique du Département, a initié en 2025 une démarche de recherche-action sur les violences intra-familiales afin d'identifier sur la base d'un travail collectif avec l'ensemble des parties prenantes, les causes, racines, facteurs de ces violences puis de formuler de nouvelles solutions dont certaines pourront être expérimentées en 2026.

Le VALAB a également en novembre 2025, à des fins d'acculturation, de débat et découverte de nouvelles modalités de travail, organisé plusieurs événements autour de l'Intelligence Artificielle (hackathon et cafés IA).

OBJECTIFS

Accompagner
3 MD

pour les actions
de solidarité
écologique
départementaux
en 2025



Réaliser **3** pilotes
opérationnels :
Plateforme usagers,
espace de travail
Collaboratif, maturité
numérique



Démarrer la
« recherche-action
VIF » : avancement à
20 %



Former **100 %**
des DGA et
directeurs à l'évalua
tion des politiques
publiques



RÉSULTATS

2 MD

accompagnées
opérationnellement, et
un plan d'action global
élaboré

Un pilote opérationnel
(espace collaboratif)
+ 1 test sur la maturité
numérique, non
concluant + initiation
du pilote « plateforme
usagers »

35 %

80 %

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLÉES

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et les procédures

Mettre en œuvre la dématérialisation des courriers sortants

Dans un souci de réduction des coûts et de simplification des échanges, le projet de dématérialisation des courriers sortants, initié en 2023, a été poursuivi au travers d'échanges avec la DSID en vue de la préparation d'un cahier des charges adapté aux objectifs fixés. La DSID ayant piloté la dématérialisation des courriers entrants pour un début de mise en route en décembre 2024.

La crise informatique survenue en 2024 et le trop grand nombre de projets devant être pilotés par la DSID ont fait obstacle à des avancées significatives. En 2026, la DAJA se rapprochera de la DAPI et de la DSID afin de concrétiser la dématérialisation des courriers sortants, laquelle s'inscrit dans l'objectif n°2 : élaborer et mettre en œuvre un plan de transformation numérique de l'axe 1 « simplifier les processus et les procédures » vis-à-vis de nos publics.

Simplifier la procédure de déclaration de sinistre pour les usagers et les assureurs

Des démarches ont été engagées avec la DSID pour permettre la déclaration en ligne des sinistres via le site

internet de la Collectivité. Les travaux de mise en œuvre se poursuivent :

- Après plusieurs marchés infructueux, un contrat d'assurance responsabilité civile a été souscrit, permettant de prendre en charge les sinistres causés aux tiers du fait des activités de la Collectivité (sinistres sur les routes départementales ou dommages causés par les mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance).
- L'effort se poursuit pour le recouvrement des recettes dans le cadre de la procédure de recours contre tiers responsable.

Créer sur intranet un espace "service juridique" pour mettre en ligne des modèles types, des fiches et des notes de cadrage sur des points juridiques importants

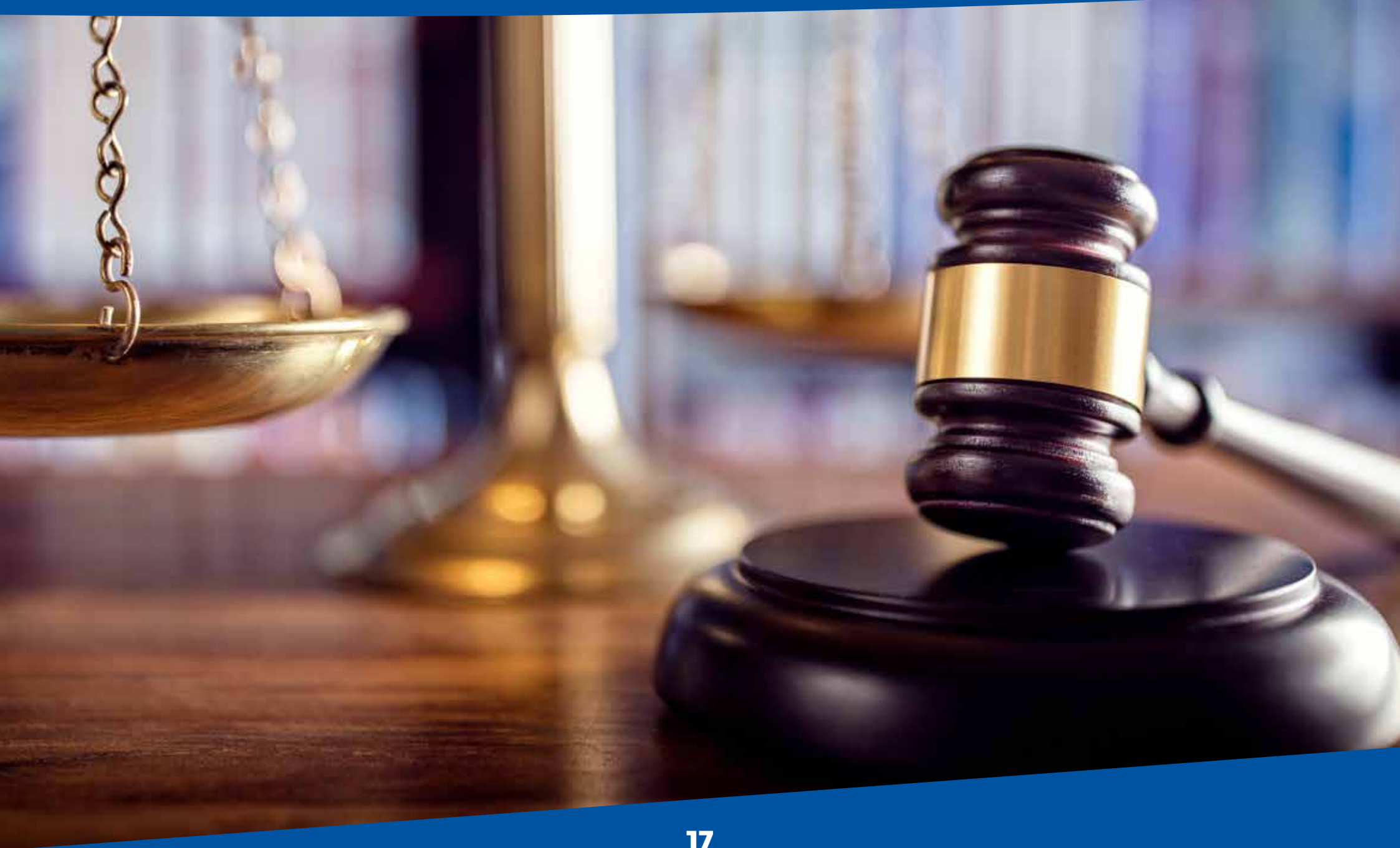
- Des échanges ont eu lieu avec la DSID pour créer un espace « service juridique » sur l'intranet, mais cela s'inscrit dans un projet plus global de refonte du site intranet de la collectivité. De plus, la nouvelle version du logiciel de suivi des dossiers du Service des Affaires Juridiques et Internationales (SAJI), DIR'AJ, proposera une saisine dématérialisée du service juridique (chantier en cours).

- Par ailleurs, en 2025, 105 nouveaux contentieux ont été traités par la collectivité (ressources humaines, retrait d'agrément, marchés public, finances...) et 141 analyses ont été produites afin de sécuriser l'action de la collectivité.

Répondre aux objectifs prioritaires de respect des principes déontologiques

En plus des actions classiques de prévention des conflits d'intérêts menées tout au long de l'année, les conseillers départementaux ont bénéficié en 2025 d'une action de formation sur le thème du « mandat de représentation des élus désignés pour représenter leur collectivité au sein des principaux satellites ». Cette sensibilisation doit être confortée par un nouveau programme de formation en 2026.

Dans le cadre des assemblées, 408 rapports ont été examinés par les organes délibérants.



LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Communiquer

Dynamiser nos réseaux sociaux

- Poursuite du développement de la présence numérique du Département sur l'ensemble des plateformes sociales afin de renforcer la proximité avec les Réunionnais.
- Développement de contenus instantanés: stories, lives et formats courts.
- Renforcement de la stratégie vidéo et événementielle.
- Développement de la présence sur TikTok et diversification des supports numériques.

Déployer une communication TV vis-à-vis de nos publics

- Développement de contenus audiovisuels et de reportages sur 974TV afin de valoriser les politiques publiques et les actions de la Collectivité.
- Mise en avant des grands événements départementaux.
- Renforcement de la diffusion des contenus auprès des médias partenaires.

Affichage de la marque « Département de La Réunion » sur l'ensemble des sites départementaux

- Poursuite du renforcement de la signalétique et de l'identité visuelle départementale sur les équipements et sites de la Collectivité.

Mise en place d'une synergie entre la communication publicitaire et les canaux de diffusion

Coordination et mutualisation des campagnes de communication autour des grands événements institutionnels:

- Salon International de l'Agriculture (SIA) en Février-Mars
- Marchés Péi 2025 en Mai (spécial SIA)
- 100 % la Réunion en Juillet/Août
- Rentrée scolaire avec le Département des collèges en Août
- RDV Nature en septembre/octobre
- RDCP en novembre
- TES en mars
- BIC en mars et Août
- Fête de la nature ROT en Août
- Car't Monétik (Août)

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

- Renforcement de la communication pour fédérer et accroître les différentes communautés avec des contenus adaptés (Live, grille de programmes, jeux, formats spécifiques....)
- Réalisation d'un supplément Compétences et le Bilan mi-mandat
- Réalisation d'une exposition dédiée aux compétences de la Collectivité et déployer une série sur les réseaux sociaux
- Développement d'une grille de programme sur 974TV (thématiques ciblées par ambition de la mandature)
- Diffusion de 974TV sur les écrans déportés
- Valorisation des décisions, des dispositifs, des actions de la Collectivité via des espaces dédiées dans la presse et les médias
- Refonte du site internet en vue d'améliorer l'expérience utilisateur et l'accès à l'information de la population

Faire savoir les actions de la Collectivité

Déploiement des supports numériques et des outils de diffusion afin d'améliorer la visibilité des actions menées par le Département.



OBJECTIFS

Développer

les réseaux sociaux du Département :

- **40 000** Facebook
- **10 000** Instagram
- **1 000** TikTok
- **16 000** LinkedIn
- **17 000** Youtube

Renforcer

la production de contenus digitaux

Déployer

la communication TV via 974TV

Valoriser

la marque « Département de La Réunion »

Mutualiser

les campagnes de communication

Faire connaître

les actions de la Collectivité

Moderniser

la communication digitale

RÉSULTATS

- Facebook : **+43 000** abonnés
- Instagram : **+10 000**
- TikTok : **+17 000**
- LinkedIn : **+1 700**
- YouTube : **+7 000**

2 370 publications réalisées

- Développement des stories, lives et vidéos

Diffusion de reportages et sujets institutionnels auprès des TV partenaires

Renforcement

de la signalétique sur les sites départementaux

- **14** pleines pages dans le Quotidien
- **24** pages publicitaires
- **5** doubles pages hors Week-end

Déploiement

des contenus sur écrans et supports numériques

Enrichissement

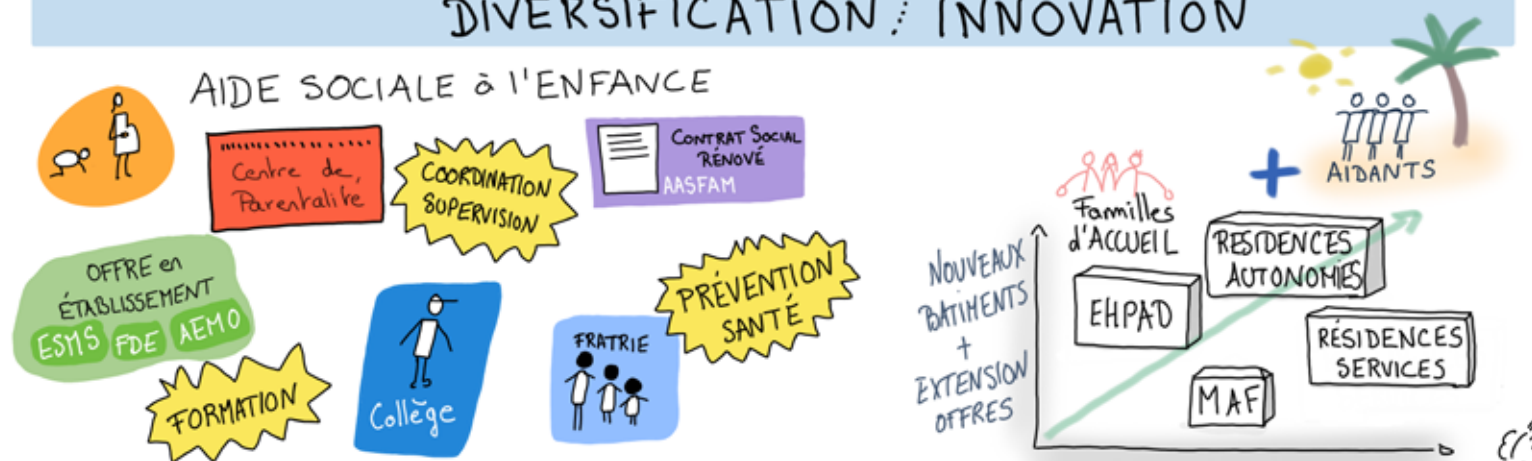
des contenus et amélioration des fonctionnalités numériques

LES SOLIDARITÉS

**SIMPLIFIER & RENFORCER
L'ACCÈS AUX DROITS**



**PRÉVENIR / ACCOMPAGNER / SÉCURISER les PARCOURS
DIVERSIFICATION / INNOVATION**



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2025, le Pôle des Solidarités regroupait la Direction de l'Action Sociale (DAS), la Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF) et la Direction de l'Autonomie (DA), au service des Réunionnais les plus vulnérables.

Ce pôle coordonne la mise en œuvre des politiques d'action sociale départementales, avec pour finalité le renforcement de la prévention, de l'accompagnement et de la protection des publics les plus fragiles : enfants, familles, personnes âgées et personnes en situation de handicap.

En 2025, les actions conduites par les directions du pôle se sont articulées autour de deux ambitions majeures :

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

La Direction de l'Action Sociale (DAS) a consolidé les dispositifs d'aide alimentaire et d'hébergement d'urgence, tout en renforçant les actions d'« aller-vers » grâce aux caravanes d'accès aux droits et au déploiement des éducateurs de rue sur plusieurs communes.

La Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF) a poursuivi la mise en œuvre du Plan VIF avec le soutien aux associations partenaires, le déploiement du Pack Nouveau Départ et l'externalisation progressive des ISCG afin d'améliorer le repérage et l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales.

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Les actions de soutien à la parentalité ont été renforcées avec l'ouverture de nouveaux centres de parentalité, l'organisation des Week-ends Parentalité et le financement des collèges de parents.

En parallèle, la DEF a poursuivi la sécurisation des parcours de protection de l'enfance à travers le développement et l'adaptation des structures d'accueil (Terre Rouge, Pôle Saint-Leu, unités de fratries), le renforcement de la prévention via la PMI et les dispositifs de périnatalité, ainsi que le recrutement et la formation des assistants familiaux.

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

En 2025, la Direction de l'Autonomie a continué d'œuvrer en faveur de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en renforçant les dispositifs et les solutions adaptées à leurs besoins :

- Renforcement et diversification de l'offre médico-sociale sur le territoire, notamment par l'ouverture de la première résidence autonomie des Outre-mer.
- Autorisation de 107 nouvelles places en EHPAD afin de mieux répondre aux besoins de la population.
- Mise en place du dispositif Bienvenue La Kaz afin d'améliorer la gestion des places en accueil familial pour adultes.

**594
M€**

LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Répondre à l'urgence sociale

Faciliter l'accès au service d'urgence sociale

22 opérateurs ont été conventionnés dans le cadre de l'appel à projets sur l'aide alimentaire (subventions d'un montant total de 1 405 902 € : volet 1 à 741 601 € et volet 2 à 514 301 €).

Le dispositif CAPAH qui a enregistré environ 9 100 demandes en 2024, a vu son niveau augmenter en 2025 avec 11 083 chèques distribués.

L'hébergement d'urgence vise l'accompagnement de 210 personnes, en lien avec les procédures de coopération opérationnelle avec le SIAO.

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Soutenir la parentalité

Un centre de parentalité par canton

Quatre centres ont été ouverts en 2025 : CCAS de Saint-Pierre, Association Développement des Hauts (Hauts de l'Ouest), AMAFAR-EPE (Saint-André) et Apprentis d'Auteuil Océan Indien (Saint-Denis).

Prévenir l'épuisement des familles monoparentales

Les Week-ends Parentalité (WEP) ont accueilli plus de 860 parents et enfants au Village de Corail et à Bois-Corail.

10 collèges de parents ont été financés sur l'ensemble du territoire.

Développer les programmes de prévention

Renforcer l'accès aux droits

Des éducateurs de rue sont déployés dans le cadre de l'intermédiation sociale sur 10 communes pour renforcer les liens familiaux et prévenir les ruptures.

La Caravane d'accès aux droits a totalisé plus de 4 000 accueils en 2025.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

Le dispositif « Caravane d'accès aux droits et à l'information » s'inscrit dans la volonté du Département de renforcer la proximité avec les Réunionnais à travers une démarche d'« aller-vers ». Grâce à une présence itinérante au cœur des territoires, notamment dans les quartiers prioritaires, il permet d'informer, d'orienter et d'accompagner les habitants dans l'accès à leurs droits et aux dispositifs adaptés à leur situation.



OBJECTIFS

Maintenir notre réponse à l'urgence sociale :

- **34** structures d'aide alimentaire
- **210** personnes en hébergement d'urgence
- **11 000** CAPAH

Déployer **3** caravanes d'accès au droit sur l'ensemble du territoire

Soutenir la parentalité

Accueillir **864** personnes aux Week-Ends Parentalité

Déployer l'Intermédiation sociale « Éducateurs de rue » sur **10** communes

Financer **10** collèges de parents



✓ RÉSULTATS

33 structures d'aide alimentaire
294 personnes en hébergement d'urgence
11 083 CAPAH

3 caravanes déployées – **3 278** personnes reçues

14 plans d'actions territorialisés de soutien à la parentalité

864 personnes accueillies

Public repéré : **18 875**
 Public accompagné : **726**

10 collèges financés

LA DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Mieux repérer les victimes des violences intrafamiliales

Externaliser les ISCG

La DRH accompagne les agents en poste dans le cadre de la transition. Le diagnostic est co-construit avec l'État (volet financier et AAP conjoint prévus pour mai 2025). L'externalisation complète est attendue d'ici le 31/12/2025.

Soutenir les acteurs associatifs

950 000€ ont été alloués aux 12 associations partenaires du Plan VIF (vs 1 249 343€ en 2024). La majorité de ces associations, signataires du Plan VIF, participent aux caravanes et aux instances de réflexion partenariales.

Améliorer le repérage et la prise en charge des victimes de VIF

Le Pack Nouveau Départ est déployé sur au moins 2 bassins (objectif de couverture de 50% du territoire). Entre juin 2024 et mars 2025 : 98 demandes ont été traitées, dont 32 intégrées au PND, 26 orientées vers le Conseil départemental et 28 relevant du droit commun.

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Développer et diversifier les modes de garde

Le chèque marmaille vise 15 557 chèquiers attribués, avec un projet de dématérialisation en cours (20% d'avancement).

Développer les programmes de prévention

La PMI au cœur de la prévention

5 491 visites à domicile ont été réalisées par les équipes de PMI pour améliorer la prévention et le repérage des VIF.

Le dispositif TISF périnatalité a été maintenu pour les familles vulnérables dans les premiers mois suivant la naissance.

Soutenir la parentalité

Education parentale pré et postnatale

Des actions collectives postnatales (Groupes d'Accueil Parents-Enfants) animées par les EJE ont été organisées tout au long de l'année.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

L'année 2025 a été marquée par l'expérimentation de la centralisation du placement familial au sein de la Cellule d'accueil familial. Cette expérimentation, doit faire l'objet en 2026 d'une évaluation et d'un ajustement.

Sécuriser les parcours de prise en charge des enfants

Lutter contre les violences faites aux enfants

Le parcours d'évaluation des informations préoccupantes (IP) concernant les bébés a été sécurisé par la mise en place de contrôles pluridisciplinaires avec l'accompagnement des services de l'ASE.

Mieux accueillir et accompagner les enfants à protéger

L'objectif s'appuie à la fois sur le renforcement et l'adaptation des structures d'accueil (réhabilitation foyer Terre Rouge (avancement d'environ 65%); création du Pôle de St-Leu (37 places); extension du FDE Nord-Est (création de 2 unités de fratrie et d'un lieu de vie pour accueillir les adolescents en situation complexe)), ainsi que sur le développement des ressources humaines à travers le recrutement et la formation des assistants familiaux.

Améliorer la coordination des acteurs

La collaboration avec le CHU et l'ARS est consolidée pour mieux soutenir les enfants victimes. L'ARAJUFA est associée pour généraliser la mise en place d'un administrateur ad hoc en faveur des enfants victimes.

OBJECTIFS

Réhabiliter le foyer :
de l'enfance de terre rouge :
Finaliser tous les travaux bâtimentaires
en cours et lancer la consultation des études
pour le secteur GV4 dans son entièreté



Développer et diversifier les modes de garde



Développer les programmes de prévention



Sécuriser les parcours de prise en charge
des enfance



RÉSULTATS

-La dernière unité de ces travaux
sera livrée en avril 2026.
-L'étude pour le secteur GV4
sera rendue en 2026

15 557 chèques marmaille distribués

5 491 visites à domicile dans le cadre
du repérages des VIF
161 familles accompagnées par une TISF

37 places créées en MECS et Pouponnière
61 assistants familiaux recrutés
101 assistants familiaux formés Etudes lancées
pour la réhabilitation des FDE

LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

Accompagner le maintien à domicile

Accompagner la structuration du secteur de l'aide à domicile

La démarche d'accompagnement des structures d'aide à domicile s'est poursuivie afin de permettre à l'ensemble des structures de signer leur CPOM et de bénéficier de moyens complémentaires destinés à améliorer la qualité de la prise en charge à domicile ainsi que les conditions d'emploi des salariés.

Le Département a accompagné la mise en place d'un fonds de soutien à la mobilité destiné aux Services Autonomie à Domicile afin de faciliter les déplacements des professionnels intervenant auprès des usagers, en

favorisant le recours à des solutions de mobilité verte et douce. Ce dispositif vise à améliorer les conditions d'exercice des salariés, à renforcer l'attractivité des métiers et à garantir la continuité de l'accompagnement à domicile, notamment dans les territoires les plus contraints. Il contribue également à sécuriser les interventions tout en soutenant une démarche de transition écologique et d'amélioration de la qualité du service rendu aux bénéficiaires.

Le Département a soutenu les Services d'Aide à Domicile dans leur transformation en Services Autonomie à Domicile mixtes, afin de répondre aux exigences de la réforme du secteur. Cet appui a permis de sécuriser la phase de transition, de favoriser l'adaptation des organisations et de renforcer la coordination des accompagnements proposés aux usagers.

Améliorer le parcours des usagers

Structurer l'accueil familial

Le Département de La Réunion se distingue au niveau national par son offre de places agréées en accueil familial pour adultes, parmi les plus importantes de France. En 2025, il a soutenu la réalisation d'une étude visant à mieux connaître ce dispositif et ses acteurs, afin de mieux structurer cette offre et de renforcer son attractivité professionnelle, dans un contexte où ce métier constitue un levier essentiel pour le territoire. Cette dynamique est d'autant plus stratégique qu'elle représente un atout majeur dans un territoire encore faiblement doté en places d'EHPAD, en contribuant à diversifier et à renforcer les solutions d'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

Le développement de l'offre médico-sociale s'est concrétisé par une dynamique structurante et volontariste, marquée par des avancées majeures pour le territoire. Le Département a notamment permis l'ouverture de la première résidence autonomie des Outre-mer, constituant une étape significative dans la diversification des solutions d'hébergement pour les personnes âgées. Parallèlement, de nouvelles places ont été autorisées, tant dans le secteur des personnes âgées (107 places d'EHPAD) que dans celui des personnes en situation de handicap, renforçant ainsi l'adéquation de l'offre aux besoins croissants de la population. Ces réalisations traduisent l'atteinte d'un objectif particulièrement important : consolider et adapter l'offre médico-sociale afin de garantir, sur l'ensemble du territoire, des parcours d'accompagnement plus complets et de proximité.

Afin d'assurer une prise en charge de qualité, ce mode d'accueil doit continuer à se professionnaliser : en plus des formations initiales et continues, le Conseil département a confié au GIP SAP la mise en place de groupes de parole (analyse des pratiques) à destination des accueillants familiaux.

Améliorer la gestion des places en accueil familial en installant un tiers régulateur

Le dispositif Bienvenue La Kaz a été mis en place afin d'améliorer la gestion des places en accueil familial pour adultes, en fluidifiant les orientations et en renforçant la coordination entre les acteurs. Cette évolution a permis de mieux structurer l'offre, d'optimiser l'utilisation des places disponibles et de sécuriser les parcours des personnes accueillies. Elle contribue également à une plus grande lisibilité du dispositif et à une meilleure adéquation entre les besoins des usagers et les capacités d'accueil du territoire.

OBJECTIFS

100 % des heures sous CPOM en 2030

Ouvrir **66** places de résidence autonomie

Autoriser **107** places d'EHPAD



RÉSULTATS

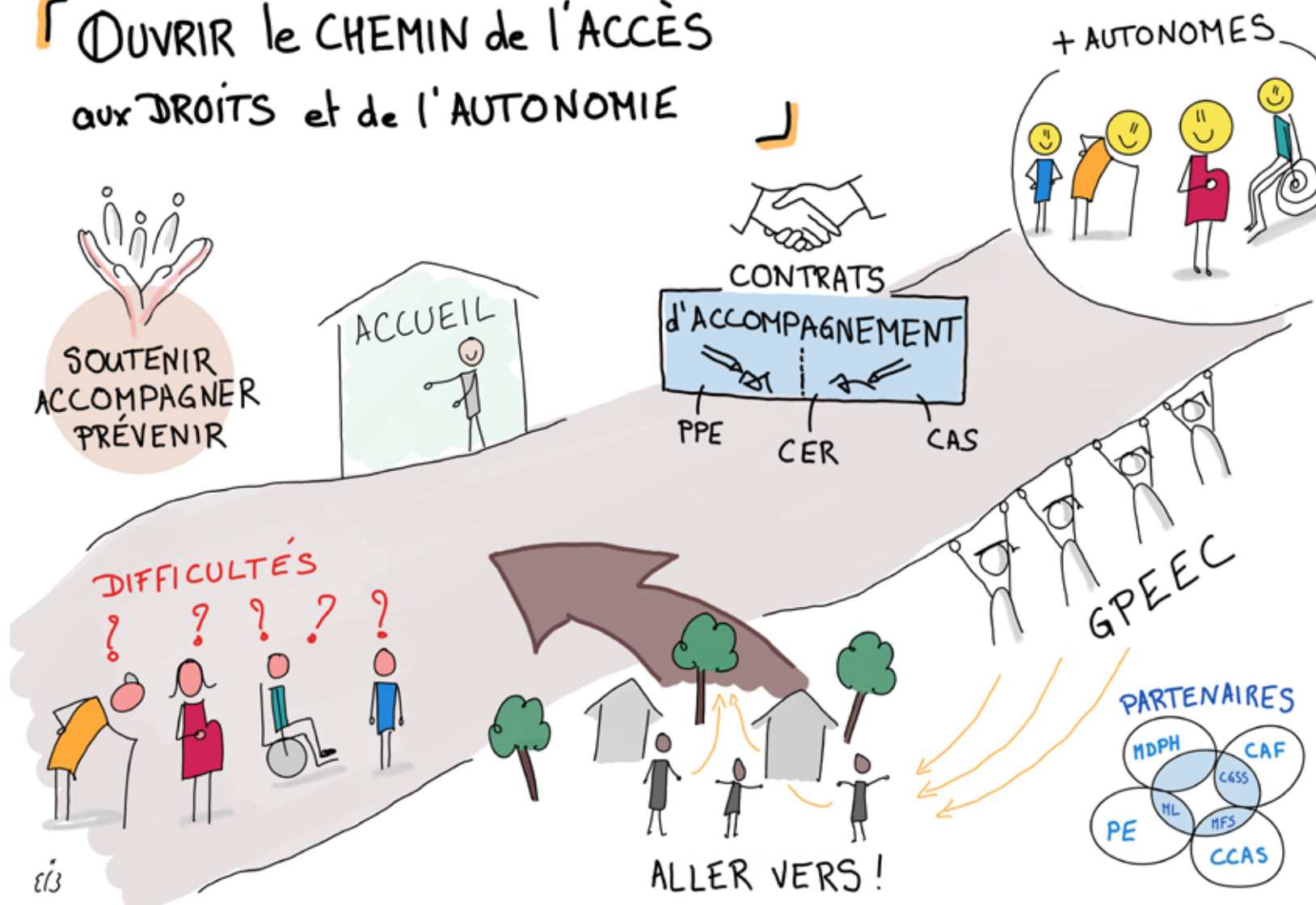
85 % des heures sous CPOM

66 places ouvertes

107 places d'EHPAD autorisées

LES ACTIONS TERRITORIALES ET L'INSERTION

「 OUVRIRE le CHEMIN de l'ACCÈS
aux DROITS et de l'AUTONOMIE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Direction générale adjointe Actions Territoriales et Insertion met en œuvre la politique départementale d'action sociale et d'insertion sur nos cinq territoires d'action sociale (TAS) et dans nos vingt-neuf maisons départementales (MD). Elle pilote directement le déploiement des actions d'insertion à l'échelle départementale et leurs déclinaisons territoriales. En relation étroite avec la Direction générale adjointe des solidarités, elle organise la mise en œuvre déconcentrée des orientations définies par la Collectivité en matière de prévention, de protection de l'enfance, de polyvalence sociale, d'insertion et d'autonomie. En 2025, elle a contribué à la poursuite de la mise en œuvre du Plan de mandature dans les domaines de la protection de l'enfance, de la prévention, de l'accès aux droits et de l'insertion.

Dans le domaine de la protection et de l'aide sociale à l'enfance, l'augmentation des situations évaluées ou prises en charge par les équipes territoriales enregistrée sur la période 2022-2024 s'est poursuivie en 2025 à un rythme soutenu. Elle a nécessité de prolonger le renforcement des équipes de travailleurs sociaux engagé dès 2020 et de mobiliser un partenariat expérimental en matière d'évaluation des informations préoccupantes à risque. Les efforts ont également été accentués sur le terrain de la prévention et du soutien à la parentalité, avec de nombreuses actions collectives mobilisant tous les services sociaux des maisons départementales (ASE, PPI, PMI...), un partenariat renforcé avec les établissements scolaires pour prendre en charge les situations de manière plus précoce et le déploiement d'une double référence sociale pour les parents bénéficiaires du RSA concernés par une mesure de l'ASE et par un accompagnement social ou socioprofessionnel relevant du service prévention polyvalence insertion. Une coordination territoriale des actions de soutien à la parentalité dans les territoires d'action sociale a été engagée avec l'ensemble des partenaires concernés dans 19 communes.

En matière d'accès aux droits et d'accompagnement social, les services prévention polyvalence insertion ont accueilli physiquement 47 787 personnes en 2025 (+9,87 % par rapport à 2024) dont 23 510 personnes ont bénéficié d'un accompagnement par un référent (+17,85 % par rapport à 2024). Les besoins d'accompagnement restent prioritairement centrés sur les difficultés financières, l'aide alimentaire et l'accès au logement. La dimension partenariale du « aller vers » a été amplifiée. Elle s'est développée en synergie avec les initiatives locales, portées tant par les communes et leurs centres communaux d'action sociale, que par le tissu associatif. Dans ce cadre, les territoires d'action sociale ont déployé un nouveau forum territorialisé de l'action sociale et de l'insertion dans le Sud-Ouest, en partenariat avec France Travail, et piloté 220 caravanes d'accès aux droits, dont 102 dans le cadre de « villages » de caravanes. De manière plus structurelle et partenariale, les travaux engagés pour organiser et concrétiser de véritables schémas d'accès aux droits, voire des « guichets uniques », ont avancé significativement dans deux communes : Saint-Louis et Saint-Denis.

En matière d'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA, le programme départemental d'insertion 2025-2028 a été adopté dans le cadre d'une large démarche partenariale prévoyant la mise en œuvre de 100 000 mesures d'accompagnement social ou professionnel, individuelles ou collectives, portées par les différents organismes référents des bénéficiaires du RSA (France Travail, Missions Locales, Caisse d'allocations familiales et Conseil départemental). En 2025, à lui seul, le Département a déployé plus de 10 169 mesures : accompagnement dans le cadre du soutien à la parentalité ou de l'ouverture des droits au minimum vieillesse, accompagnement renforcé au retour à l'activité, soutien aux projets de recrutement en contrat aidé (PEC et CDDI) ou soutien à la création ou au développement de très petites entreprises ou encore renforcement de la clause d'insertion dans les marchés publics lancés par la collectivité.

**26
M€**

LES TERRITOIRES D' ACTIONS SOCIALES

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Renforcer l'accès aux droits

En 2025, les Maisons départementales ont assuré 206 507 accueils: 103 211 physiques et 103 296 téléphoniques.

On dénombre 44 787 accueils physiques individualisés pris en charge par les services Prévention, Polyvalence, Insertion (PPI), ce qui correspond à une progression de 9,87 % par rapport à 2024.

On note également une augmentation significative des personnes accompagnées par un référent de parcours: + 17,85 % par rapport à 2024. Cela traduit le renforcement et l'amélioration de l'accompagnement contractualisé des bénéficiaires du RSA, mais aussi des autres publics, dans le cadre des contrats d'accompagnement social.

Dans le cadre de l'accueil social inconditionnel, les principaux besoins exprimés par les ménages concernaient l'information/l'orientation (29%), les difficultés financières (26%), les ruptures alimentaires (18 %) et l'accès au logement (15 %) dont l'hébergement d'urgence (2 %).

Offrir un accueil de qualité

La modernisation des espaces d'accueil et des maisons départementales s'est poursuivie avec des travaux engagés à Saint-André, l'acquisition de nouveaux locaux pour le service ASE de Saint-Gilles les Hauts et la Maison départementale de Trois Mares, ainsi que des études en cours pour la Maison départementale de la Rivière Saint-Louis, de l'Entre-Deux, de la Plaine des Cafres et de la Possession.

A l'Entre-Deux, de nouveaux locaux pour l'accueil des familles de l'aide sociale à l'enfance et l'organisation de rencontres médiatisées ont été inaugurés.

En outre, les travaux relatifs aux schémas d'accès aux droits sont en cours de finalisation pour une concrétisation courant 2026 sur les communes de Saint-Denis et de Saint-Louis, avec la perspective d'ouverture de maisons mutualisées des solidarités à Saint-Louis et à la Rivière Saint-Louis.

UNE COLLABORATION RENFORCEE AVEC LES COMMUNES POUR FAIRE FACE A L'URGENCE SOCIALE APRES LE PASSAGE DE GARANCE

En début d'année, les services prévention polyvalence insertion, en particulier ceux du territoire d'action sociale Est, ont été fortement mobilisés pour venir en aide aux familles sinistrées par le cyclone GARANCE. Cette mobilisation s'est traduite notamment par l'intervention de travailleurs sociaux et de gestionnaires administratifs du Département, en proximité, pour instruire les aides d'urgence départementales dans les locaux des CCAS et des communes, notamment à Saint-Benoît et à Saint-André.

Lutter contre l'illettrisme, l'illectronisme et l'innumérisme

Le soutien aux parents allophones, initié à Saint-Denis, Sainte Suzanne et Saint-André en 2023 et 2024, a été prolongé en partenariat avec l'Education nationale dans le cadre de l'opération « Osons l'école » et sera étendu aux communes de Saint-Joseph, Saint-Paul et Sainte-Rose.

Améliorer l'efficacité de la prise en charge des usagers

L'année 2025 a été une nouvelle année de renforcement des effectifs de travailleurs sociaux et de psychologues dans les services de l'aide sociale à l'enfance. Avec plus de 354 professionnels mobilisés, les effectifs concernés continuent de progresser, ce qui représente une augmentation de 23 % par rapport à 2020, en corrélation avec l'augmentation de l'activité dans ce domaine d'intervention.



LES TERRITOIRES D' ACTIONS SOCIALES

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Répondre à l'urgence sociale

En 2025, les réponses apportées par les Maisons départementales à l'échelle territoriale ont pris la forme de différentes aides, accordées à partir d'une évaluation sociale de chaque situation: secours d'urgence, allocations mensuelles, Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène (CAPAH), Fonds de Solidarité Logement (FSL), Fonds Départemental d'Aide Aux Jeunes (FDAJ), Aide Financière à l'Insertion (AFI)... Ce sont par exemple 11 083 ménages qui ont pu bénéficier des chèques CAPAH, témoignant d'une progression du dispositif par rapport à 2024.

La réponse à l'urgence sociale passe également par une meilleure coordination des acteurs, qui s'est poursuivie en 2025 dans le cadre des Instances de coordination de l'action sociale pilotées par les directrices et directeurs des territoires d'action sociale.

Pour mieux prendre en charge les femmes victimes de violence et prévenir les ruptures d'hébergement, l'expérimentation du « pack nouveau départ », initiée en 2024 sur les territoires d'action sociale Sud-Ouest et Sud-Est, a été étendue à l'ensemble du Département.

Pourvoir à l'hébergement d'urgence et accompagner au logement

1 161 interventions liées à l'hébergement d'urgence ont été réalisées par les travailleurs sociaux, en diminution de 20 % pour la seconde année consécutive, en corrélation avec une diminution continue des sollicitations depuis 2023 (-42 % entre 2024 et 2025).

Après l'accompagnement budgétaire (31 %), l'accompagnement au logement (accès et maintien) est devenu le deuxième motif (25 %) de mobilisation des travailleurs sociaux du Département auprès des 23 510 personnes accompagnées par un référent en 2025.

Renforcer la prévention

Dans les maisons départementales, les actions de prévention sont portées notamment par les travailleurs sociaux de prévention et les points info santé, en mobilisant de manière transversale les équipes des services PPI et ASE ainsi que celles de la PMI.

En 2025, les services territoriaux ont déployé 71 actions collectives de prévention, axées prioritairement sur le soutien à la parentalité.

Dans le même temps, le partenariat avec les établissements scolaires a été de nouveau renforcé afin d'améliorer le repérage des enfants et des familles en difficulté et de les orienter vers les services prévention polyvalence insertion pour un accompagnement à la parentalité.

L'EXPERIMENTATION D'UNE CONTRIBUTION EXTERNE A L'EVALUATION DES INFORMATIONS PREOCCUPANTES A RISQUE

Une convention partenariale a été passée, à titre expérimental, en 2025 avec la SCOPAD. Le bilan de cette dernière montre une évaluation, dans le respect des délais légaux, de plus de 600 informations préoccupantes dont plus de 65 % ont été classées sans suite.

Cette 1^{ère} année d'expérimentation a donc rempli ses objectifs: accélérer le traitement des IP « à risque » pour permettre à nos équipes de se concentrer davantage sur les situations de danger et de les traiter également dans les meilleurs délais.

OBJECTIFS

Prescrire **100 mesures** d'insertion par l'activité par les équipes territoriales



Définir **3 schémas** d'accès aux droits



Développer **5 plans** d'actions territorialisés de soutien à la parentalité



RÉSULTATS

100 mesures prescrites en 2025

3 schémas définis

5 plans d'actions développés



LA DIRECTION DE L'INSERTION

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Promouvoir l'insertion des bénéficiaires du RSA

L'année 2025 a été marquée par la formalisation et l'adoption d'un nouveau Programme Départemental d'Insertion pour la période 2025-2028, prévoyant le déploiement de 100 000 mesures d'accompagnement social ou socioprofessionnel, soit un niveau équivalent à celui de la programmation 2022-2024.

Ce nouveau PDI est organisé autour de 4 axes : faciliter l'accès aux droits, renforcer l'accompagnement, accélérer et sécuriser l'accès à la formation et à l'emploi et développer la coordination territoriale. Dans ce cadre, les travailleurs sociaux et les conseillers d'insertion sont particulièrement mobilisés.

En 2025, les bénéficiaires du RSA ont mobilisé 1 769 aides dans le cadre du Fonds de solidarité pour le logement

(FSL), 1 521 bénéficiaires du RSA de plus de 64 ans ont été accompagnés vers l'allocation de solidarité aux personnes âgées et 122 ont bénéficié d'une action de soutien à la parentalité, notamment en lien avec les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE); 880 bénéficiaires du RSA, travailleurs indépendants ou non-salariés agricoles (ETI-NSA), ont été accompagnés dans le développement de leurs activités par nos conseillers d'insertion.

Développer l'offre d'insertion par l'activité économique

Dans le cadre de la convention annuelle d'objectifs et de moyens (CAOM), 2 476 recrutements en contrats aidés ont été cofinancés avec l'Etat en faveur de bénéficiaires du RSA, soit 120% de l'objectif fixé pour l'année 2025 : 1 627 CUI-CAE non marchands et 759 contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) dans les structures de l'Insertion par l'Activité Economique. Ces recrutements ont notamment été réalisés dans le cadre de 95 chantiers

d'insertion financés par la collectivité et ayant mobilisé 1 059 personnes : 300 en parcours emplois compétence (PEC) et 759 en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI).

En outre, 210 porteurs de projets de création ou de développement d'activité ont également été soutenus à l'aide des dispositifs suivants :

- Tremplin pour l'Activité des Jeunes (TAJ) : 112
- Tremplin pour l'Activité des Gramouns (TAG) : 12
- Aides pour les Entreprises Nouvelles (ADEN) : 15
- PREFACE : 71

Enfin, dans le cadre de la clause d'insertion sociale intégrée aux marchés du Département, un total de 54 443 heures d'insertion a été réalisé, réparties sur 129 marchés, ce qui représente l'équivalent d'environ 34 postes à temps plein créés ou maintenus sur l'année grâce à la commande publique.

PREMIÈRES HEURES EN CHANTIER (PHC), UN DISPOSITIF D'INCLUSION EXPÉRIMENTAL QUI APPORTE UNE RÉPONSE ADAPTÉE À NOS BÉNÉFICIAIRES DU RSA LES PLUS VULNÉRABLES :

Ce programme cofinancé par la collectivité dans le cadre des chantiers d'insertion, est porté par les associations Emmaüs AGAME et Emmaüs Grand Sud. Il s'agit d'un sas temporaire, progressif et adapté au public, principalement aux personnes sans abri, engagées dans la mise en œuvre d'un parcours professionnel d'insertion progressif (de 4h à 20h par semaine).

En 2025, 28 personnes ont été accompagnées dans le cadre de ce dispositif dont 61 % sont des bénéficiaires du RSA. Il présente un taux de sortie positive supérieur à 50%.



Déployer les passerelles

Pour encourager et faciliter la reprise d'activité des bénéficiaires, 537 nouveaux parcours R+ ont été accompagnés en 2025 : 202 emplois salariés, 187 en formation rémunérée et 148 en création d'activité. De même, le dispositif AIDES agricole a été mobilisé par 23 bénéficiaires du RSA, recrutés dans 16 exploitations.

Le dispositif d'accompagnement global porté en partenariat avec France Travail, a été poursuivi, accompagnant plus de 2 990 personnes.

Le dispositif de remobilisation et d'accompagnement renforcé Tremplin pour l'Insertion (TPI AFPA) a également été activé pour 100 bénéficiaires, soit 10 groupes de 10.

OBJECTIFS

Améliorer l'accueil de 3 MD (Sainte Suzanne, Saint-Paul & Saint André)

Organiser **2** nouvelles sessions de formation des agents en charge de l'accueil



RÉSULTATS

Accueils de **2 MD améliorés** (Entre-Deux, Saint-André)

2 sessions organisées en 2025

LES PROXIMITÉS RENFORCÉES

「 OUVRIRE le CHEMIN de l'ACCÈS
aux DROITS et de l'AUTONOMIE 」

SOUTENIR
ACCOMPAGNER
PRÉVENIR



DIFFICULTÉS
? ? ?



8/3

PARTENAIRES



ALLER VERS !

+ AUTONOMES



HABITAT
AIDE de PROXIMITÉ



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La DGA des Proximités Renforcées a pour vocation d'accompagner les personnes les plus vulnérables : les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, les familles en précarité financière pour leur permettre de se maintenir ou d'accéder à un logement, ou encore les Réunionnais confrontés aux difficultés liées à un transfert sanitaire ou un décès hors du département. La DGA s'est structurée pour mieux répondre aux ambitions du plan de mandature avec la création de 3 directions : la direction de l'amélioration de l'habitat, la direction des droits et prestations pour l'autonomie et la direction des accompagnements de proximité.

En 2025, la DGA des Proximités Renforcées a consolidé son action en faveur des publics âgés, des personnes en situation de handicap et des ménages en difficulté. Cette année a été marquée par la gestion du dispositif d'urgence post-cyclone Garance, déployé dans 11 communes et ayant concerné plus de 1 000 bénéficiaires à travers des aides financières et des mesures de mise en sécurité des habitations.

La Direction des droits et prestations pour l'autonomie a mené un important travail d'harmonisation et de sécurisation des pratiques, notamment avec la finalisation du référentiel APA, garantissant une équité de traitement sur l'ensemble du territoire. Les délais d'instruction ont été fortement réduits, avec une moyenne de 38 jours pour l'APA et un traitement des demandes de PCH dans les 72 heures. L'activité a été soutenue : 25 500 personnes accueillies, 10 700 visites à domicile et près de 38 000 décisions instruites.

La Direction de l'amélioration de l'habitat a poursuivi ses actions en faveur du maintien à domicile, avec 1 725 chantiers livrés au bénéfice des ménages les plus vulnérables. Une réorganisation profonde a permis de renforcer la qualité et la réactivité de l'action publique, notamment grâce à la mise en place d'un contrôle qualité des chantiers et aux 800 pré-diagnostic réalisés par la SPL Avenir Réunion, permettant de réduire de 25 % le stock de dossiers. Les partenariats financiers se sont renforcés, avec la mobilisation de la LBU, d'Action Logement et du dispositif MaPrimAdapt'.

La Direction des accompagnements de proximité s'est mobilisée pour soutenir l'accès et le maintien dans le logement, avec 3 408 aides FSL et 772 ménages accompagnés dans le cadre de l'ASLL individuel. Les actions de prévention ont été renforcées, notamment pour éviter les coupures d'énergie et sécuriser les parcours résidentiels, permettant aussi à 91 ménages d'accéder à la propriété de leur logement social. Les dispositifs d'urgence ont été activés pour accompagner 1 022 foyers touchés par des difficultés majeures, et 254 familles ont bénéficié d'un soutien ciblé face aux ruptures de ressources.

Enfin, le pôle a poursuivi son engagement envers les Réunionnais en mobilité ou confrontés à des situations sensibles en dehors du territoire. Le dispositif de rapatriement mortuaire a permis d'accompagner 80 familles endeuillées. Le soutien aux malades hospitalisés dans l'Hexagone s'est structuré autour du SAPP, permettant l'accompagnement de 80 patients et de 28 proches. Le partenariat avec le tissu associatif réunionnais de métropole a favorisé l'insertion et la solidarité, avec l'appui à 10 associations, des hébergements en famille d'accueil et des actions culturelles d'envergure.

**32
M€**

LA DIRECTION DES DROITS ET PRESTATIONS POUR L'AUTONOMIE

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Direction des Droits et Prestations pour l'Autonomie (DDPA) regroupe les services d'aides sociales pour l'autonomie (ASA) qui instruisent les demandes de prestations (APA, aides ménagères, aide sociale à l'hébergement et PCH) et les services médico-sociaux répartis sur le territoire (SMSA) qui évaluent les demandes de prestations et accompagnent les personnes âgées et les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Un travail conséquent a été mené par les équipes de la DDPA afin d'harmoniser et de sécuriser les pratiques et de réduire les délais d'instruction de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Ainsi, l'harmonisation des pratiques d'instruction a été menée à son terme, avec la réalisation et la diffusion d'un référentiel APA auprès des équipes. Cette démarche a permis de réduire les différences de montants des plans d'aide précédemment mesurées entre les territoires de l'île et de garantir l'équité de traitement des usagers sur l'ensemble du territoire.

En parallèle, les délais de traitement de l'APA ont été fortement réduits au dernier trimestre 2025 avec une durée

moyenne d'instruction de 38 jours, largement inférieure au délai légal de 60 jours. De même, le délai d'instruction des demandes de PCH a également été réduit, grâce à l'examen de chaque demande dans un délai de 72 heures suivant la réception des décisions de la MDPH.

La sécurisation de l'instruction des dossiers APA, déjà finalisée, a été suivie par l'initiation de la sécurisation de l'instruction des dossiers PCH.

Une démarche d'élaboration d'un plan de prévention et d'accès aux droits a été initiée, prioritairement en faveur des personnes résidant en résidences pour personnes âgées (RPA).

Au total, sur l'année 2025 :

- 25 500 personnes ont été reçues au sein des services et 64 200 ont bénéficié d'un accueil téléphonique ;
- Les équipes médico-sociales des SMSA ont réalisé 10 700 visites au domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- Les visiteurs-enquêteurs ont rencontré 3 100 personnes à leur domicile ;
- 1 274 personnes hébergées en accueil familial ont pu bénéficier d'un suivi médico-social ;
- Les services ASA ont instruit au total 14 171 décisions d'attribution de prestations.





OBJECTIFS

Réduire le délai d'instruction des demandes APA

Poursuivre l'accompagnement des demandeurs de prestations et des bénéficiaires à leur domicile

Améliorer la qualité des accueils physiques et téléphoniques



RÉSULTATS

Délai moyen de **38** jours

88 900 bénéficiaires accompagnés
dont **13 800** visites à domicile

25 500 personnes reçues
64 200 accueils téléphoniques

LA DIRECTION DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

AMÉLIORER L'HABITAT DES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

La collectivité a poursuivi en 2025 sa politique volontariste d'amélioration de l'habitat pour permettre aux personnes les plus fragiles (personnes âgées et personnes en situation de handicap propriétaires occupants) de se maintenir dans leur logement avec la livraison de 1 725 chantiers.

Un travail important a par ailleurs été mené pour accroître la capacité d'intervention de la collectivité.

La Direction de l'Amélioration de l'Habitat a engagé une transformation profonde de son organisation et de ses méthodes de travail afin d'améliorer la réactivité et l'efficacité du service rendu. Une équipe dédiée au contrôle de la qualité des chantiers a été constituée et un suivi mensuel des opérateurs a été mis en place.

La mise en œuvre des pré-diagnostic par la SPL Avenir Réunion (800 pré-diagnostic réalisés en 2025) a permis de réduire significativement les délais de prise en charge des demandes d'aide, avec une meilleure orientation, en amont, des ménages vers les dispositifs les plus adaptés

et une gestion plus fluide du stock de dossiers, qui a été réduit de 25 %. Un travail spécifique a été engagé sur les dossiers amiantés, avec environ 150 situations complexes traitées.

Le partenariat financier avec l'État amorcé en 2024 (5 % de la LBU réservés pour l'amélioration de l'habitat) s'est concrétisé avec les premiers chantiers financés par la LBU, sous le pilotage de la collectivité.

Une convention a par ailleurs été signée avec Action Logement, visant à permettre aux publics bénéficiaires de l'aide départementale de contribuer au financement de leur projet (en complément de l'aide départementale et/ou de la LBU) avec un accès à un prêt social très avantageux ouvrant droit à une aide au logement pour son remboursement.

Dans le même esprit, la convention de prestation intégrée avec la SPL Avenir Réunion a fait l'objet d'un avenant afin que les ménages puissent également mobiliser le dispositif national MaPrimAdapt'.



FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

Suite au passage du cyclone GARANCE, le dispositif d'aides exceptionnelles pour la mise en sécurité des habitations des personnes les plus fragiles a permis de sécuriser 72 habitations pour une enveloppe financière de 145 800 €, sur 8 communes de l'île (principalement Saint-André et Saint-Benoît).



OBJECTIFS

Améliorer **1 600** logements



Initier **12** commissions territorialisées de gestion des impayés locatifs



RÉSULTATS

1 725 logements améliorés

12 commissions territorialisées de gestion des impayés locatifs initiés

LA DIRECTION DES ACCOMPAGNEMENTS DE PROXIMITE

Accompagner les ménages en difficulté pour se maintenir dans leur logement

Pour aider les ménages à faire face aux difficultés financières rencontrées dans le cadre de l'accès et du maintien dans leur logement, la collectivité a octroyé 3 408 aides financières au titre du FSL et 772 ménages ont été concernés par une mesure dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) individuel.

Outre ces aides financières et l'accompagnement individuel, des actions de prévention ont été déployées: l'ASLL collectif pour le TAS SUD/OUEST qui a bénéficié à 104 ménages via des ateliers qui ont démarré en septembre.

Action de prévention des coupures de fourniture d'énergie/ partenariat SLIME: 340 ménages en situation d'impayés d'électricité et exposés à un risque de coupure de fourniture ont été signalés par EDF. Parmi eux, 42 ménages ont été orientés vers l'ASLL collectif.

Aider les ménages fragiles à devenir propriétaires de leur logement

La collectivité a poursuivi en 2025 la mise en œuvre de sa politique volontariste en matière de parcours résidentiel, visant à permettre aux bénéficiaires de logements sociaux de passer du statut de locataire à celui de propriétaire

de leur logement, favorisant ainsi la réussite sociale et l'épanouissement des ménages. En 2025, malgré un budget tendu le Département a néanmoins permis à 91 ménages locataires de logements sociaux de devenir propriétaires. Le Département a ainsi accordé 546 000 € de subventions aux ménages acquéreurs de leur logement social.

Mettre en œuvre les aides d'urgence et l'assistance aux familles

Le dispositif d'urgence post Garance, qui a fait l'objet d'une validation en SP du 17 mars 2025, a permis à la collectivité d'apporter rapidement son soutien financier à hauteur de 500 € en matière alimentaire et de mobilier de première nécessité auprès de 1 022 foyers lourdement touchés sur les 11 communes concernées.

Pour répondre de manière ciblée aux besoins des familles en proie à des difficultés sociales, à des problèmes financiers et à une insécurité alimentaire importante, la collectivité a apporté son soutien à 254 familles, principalement confrontées à une rupture de ressources en raison de la suspension de leurs droits aux prestations sociales.

Accompagner les familles en deuil (aide au rapatriement mortuaire)

Dans le but d'aider les familles à faire face au décès d'un proche survenu en hors du département, 80 familles endeuillées ont bénéficié du dispositif départemental de rapatriement mortuaire, piloté par le SOIS, en lien avec le SAPP en tant que cellule relais à Paris.

Accompagner les malades réunionnais hospitalisés dans l'hexagone

En 2025, la collectivité a poursuivi le renforcement de son dispositif d'accompagnement des Réunionnais hospitalisés dans l'Hexagone et de leurs accompagnants, avec une stabilisation du Service Accompagnement et Proximité (SAPP) de l'Antenne de Paris. Cette dynamique s'est traduite par l'amorce de la structuration de l'équipe ainsi que par un renforcement de la collaboration avec les travailleurs sociaux des territoires (TAS). L'année a également été marquée par un pilotage soutenu avec les principaux acteurs institutionnels et sanitaires, notamment le CHU, la CGSS et les services départementaux. Grâce à cette organisation renforcée, 80 patients ont pu bénéficier de la présence et du soutien d'un proche durant leur hospitalisation dans l'Hexagone. Par ailleurs, 28 accompagnants ont bénéficié d'un soutien financier de la collectivité via l'attribution de secours d'urgence.

Accompagner les Réunionnais en mobilité en mobilisant le tissu associatif réunionnais de métropole

Le Département a poursuivi son engagement en faveur de la mobilité des Réunionnais dans l'Hexagone, en s'appuyant sur le tissu associatif réunionnais comme relais d'accompagnement, d'intégration et de solidarité. Ainsi, 10 associations ont bénéficié d'un soutien financier. Par ailleurs, 7 hébergements en familles d'accueil dans le cadre de parcours d'insertion professionnelle et de mobilité en lien avec le CNARM ont été réalisés.

Le soutien apporté au tissu associatif a également permis de renforcer la promotion de la culture réunionnaise et le maintien du lien social entre les Réunionnais installés dans l'Hexagone. À ce titre, l'année 2025 a notamment été marquée par l'organisation décentralisée de la fête du 20 décembre à Valence, réalisée en partenariat avec une association locale.

Par ailleurs, la collectivité a poursuivi son accompagnement des étudiants ultramarins avec l'association des étudiants ultramarins (Sciences Ô) de Sciences Politiques permettant l'organisation d'un temps d'accueil et d'intégration dédié aux étudiants ultramarins et l'organisation de la remise des diplômes des étudiants DEUST « Préparateur Technicien en Pharmacie » en partenariat avec l'Université de Bordeaux et la CMA.

OBJECTIFS

Accompagner **600** ménages dans le volet collectif de l'ASLL

Accompagner **3000** ménages dans le volet individuel de l'ASLL

Faire acquérir **150** logements par des anciens locataires

Apporter une aide d'urgence à **300** familles en rupture de ressources

Accompagner **60** familles dans le cadre du rapatriement mortuaire

Accompagner **90** familles dans le cadre du dispositif transfert sanitaire

Développer un partenariat avec **10** associations réunionnaises de l'hexagone



RÉSULTATS

104 ménages accompagnés

3 408 ménages accompagnés

91 logements du parc social ancien acquis par des locataires

1 276 familles accompagnées sur les dispositifs d'aides extra-légales

80 familles endeuillées accompagnées

80 réunionnais accompagnés dans le cadre du dispositif transfert sanitaire

10 associations soutenues

L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Une DGA mobilisée pour la culture, l'éducation, la jeunesse, le sport et le rayonnement de La Réunion dans l'océan Indien.

MISSIONS & ACTIONS PHARES 2025

- Valorisation du patrimoine réunionnais et promotion de l'identité créole
- Développement du numérique éducatif et accompagnement des collégiens
- Actions renforcées en faveur des publics prioritaires et de l'inclusion
- Soutien à l'insertion, à la citoyenneté et à la mobilité des jeunes
- Accompagnement du sport pour tous et du sport de haut niveau
- Déploiement d'actions de coopération régionale dans l'océan Indien

CULTURE

- 207 000 visiteurs dans les musées départementaux
- 129 512 spectateurs dans les théâtres départementaux
- 130 associations culturelles soutenues

ÉDUCATION

- 1 000 collégiens sensibilisés à l'orientation à travers un forum dédié
- 2 100 étudiants accompagnés au titre de la mobilité universitaire
- Plus de 5 millions de repas servis dans les collèges

COOPÉRATION

- 3 projets de codéveloppement avec Madagascar
- 3 programmes de coopération réalisés avec les Seychelles autour de la francophonie, de la culture et de la jeunesse.
- 17 associations subventionnées

JEUNESSE & SPORTS

- 593 associations sportives soutenues
- 828 sportifs de haut niveau accompagnés
- 2 nouvelles CIPI ouvertes (Est et Sud)

**55
M€**

LA DIRECTION DE LA CULTURE

DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LE SPORT

Promouvoir l'identité créole de la Réunion

Faire avancer les chantiers patrimoniaux

- Finalisation de la préparation des chantiers du musée de l'histoire de l'esclavage à La Réunion et du chantier des Archives départementales.
- Mise en œuvre de chantiers de sauvegarde du lazaret suite au cyclone Garance
- Organisation du 8ème Gran 20 Désanm (12 000 participants).
- Diffusion dans toutes les communes du film L'Esclavage à Bourbon (2 500 spectateurs).

Promouvoir la langue créole

En plus de la reconduction d'actions internes ou externes dédiées, une aide spécifique a été accordée au projet KiLLT, porté par 5 opérateurs du spectacle vivant, promouvant le bilinguisme, et destiné prioritairement aux collégiens.

Démocratiser l'accès à la culture

Toucher les publics n'ayant pas une pratique régulière de la culture

- Reconduction des actions destinées aux enfants des foyers de l'enfance (600 jeunes ont visité les équipements culturels; un spectacle au théâtre de Champ-Fleuri a touché 700 personnes).
- Reconduction du partenariat avec la Plateforme La Réunion pour tous pour l'accueil de publics porteurs de handicap.
- Poursuite du programme de numérisation des collections patrimoniales, grâce notamment à un partenariat d'envergure avec Family Search.
- Réouverture du Muséum d'histoire naturelle dans le cadre des 170 ans de l'établissement.
- Reconduction de l'opération 1ères pages.

Accompagner les acteurs culturels

Soutenir les artistes et les associations dans une grande diversité de disciplines

- Maintien de l'accompagnement du monde culturel, toutes disciplines confondues (plus de 130 acteurs culturels aidés).
- 4ème année de soutien aux 3 chorales « Les Chœurs de la liberté ».

Rayonner dans la zone indianocéanique

Encourager les projets culturels

- Poursuite du projet d'appropriation du patrimoine iconographique de l'océan Indien (IHOI).
- Organisation de la 4ème édition du Prix Indianocéanie.
- Signature d'une convention de coopération culturelle avec l'Ile Maurice sur l'histoire de l'esclavage.
- 3ème édition du concours Monuments de beauté.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

Dans un contexte contraint, la politique culturelle du Département a pu préserver l'équilibre de son action, entre la consolidation de ses projets propres en faveur du patrimoine réunionnais, le développement d'actions spécifiques en direction de ses publics prioritaires et le soutien conforté aux acteurs du monde culturel.



OBJECTIFS

Sanctuariser les aides directes (volume Et dispositif) dans les domaines de la culture

Lancer les travaux du musée de l'histoire de l'esclavage à La Réunion (Villèle)

Offre de culture/loisir pour les familles réunionnaises, plus spécifiquement pour les publics prioritaires du département

Archives départementales : Atteindre un taux de réalisation des travaux de **30%**



RESULTATS

130

Démarrage effectif du chantier programmé en 2026

4260

Démarrage effectif du chantier programmé en 2026

LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

Développer le numérique au collège

Accompagner la diversité de l'offre numérique dans les collèges

- Poursuite des dotations en matériel numérique éducatif (20 000 unités et équipements installés depuis 2022 – Centralisation téléphonique des collèges au Département engagée à 15 %).
- Déploiement des contrats d'infogérance dans les collèges (5 lots géographiques).

Accompagner le futur citoyen

Accentuer les actions de lutte contre le harcèlement scolaire

- Groupe de travail élargi constitué.
- Formalisation de la convention de lutte contre le harcèlement scolaire et diffusion auprès des partenaires pour relecture.

- Formation des conseillers départementaux jeunes en tant qu'ambassadeurs.

Consolider notre restauration scolaire

- Tables de tri connectées installées dans 25 restaurants scolaires, poursuite du paramétrage en cours.
- Modification importante du schéma de distribution (Sud/Ouest: tous les collèges desservis par les cuisines centrales départementales – Nord/Est: production et livraison de repas par 3 prestataires pour 4 collèges).

Proposer des contributions citoyennes

- Renouvellement du dispositif Passeport Educatif Collégiens (PEC) permettant aux établissements de financer des projets culturels, sportifs et éducatifs en faveur de collégiens pour l'année scolaire 2024-2025 à hauteur de 810 550€ dont 750 550€ pour les collèges publics.
- Actualisation du PPI des collèges publics.

- Implantation de 23 micro-forêts dans 6 collèges (en appui de la DTEN).

Accompagner les jeunes vers l'insertion

Eclairer les collégiens sur leur orientation

1 forum organisé sur la zone Sud, qui a touché plus de 1 000 collégiens.

Accompagner les étudiants en mobilité

2 100 étudiants en mobilité ont bénéficié de l'Aide Départementale à la Mobilité Estudiantine (ADME).

Prévenir les addictions numériques

Lancement du 1er concours départemental de e-sport avec 8 collèges partenaires, pour aborder de façon innovante la lutte contre les addictions et accompagner les jeunes vers un meilleur usage des écrans.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

- 2 100 étudiants en mobilité accompagnés par la bourse départementale
- 1 000 collégiens sensibilisés à leur orientation à l'occasion des forums organisés dans le Sud

OBJECTIFS

Lancer le contrat d'infogérance sur l'ensemble de l'île



Signer la convention partenariale de lutte contre le harcèlement scolaire



Activer et exploiter les **25** tables de tri connectées déployées en 2024



Valider le nouveau dispositif PEC



Actualiser le PPI des collèges publics



Participer au Plan **1M** d'arbres



Organiser un forum de l'orientation et des métiers



Faire bénéficier à **2500** étudiants de l'ADME



Lancer le **1er** concours E-sport



RÉSULTATS

Marché opérationnel sur tous les bassins géographiques

Relecture par les partenaires

Activation et exploitation partielle des **25** tables de tri

Différé sur **2026**

Actualisation régulière **(60%)**

23 micro-forêts implantées dans **6** collèges

1 000 élèves des classes de 4e et 3e orientés sur leur parcours scolaire (Bassin Sud)

~2100 bénéficiaires

Participation de **200** élèves (aux ateliers et au gaming)



LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

Accompagner le futur citoyen

Proposer des contributions citoyennes

- Proposition d'un dispositif de contribution citoyenne.
- Poursuite de la co-construction d'une politique départementale de la jeunesse à travers les « focus group ».
- Consolidation de la plateforme citoyenne avec l'incrémentation des offres associatives sur les contributions citoyennes.

Faciliter l'accès des jeunes aux droits

Recueillir la parole des jeunes pour faire évoluer nos dispositifs

Organisation de Révél Out Talent 3.

Accompagner les jeunes vers l'insertion

Coachier les « NEETS »

Accompagnement des jeunes par la Cellule Insertion Par l'Innovation (CIPI) devenue cellule Coordination Pour l'Initiative et la Promotion de l'Insertion des jeunes.

Développer le leadership des jeunes

Encouragement des jeunes dans la réalisation de leurs projets et à valoriser leurs talents pour une insertion durable dans 7 catégories (numérique, produit pèi, environnement, tourisme, développement durable, citoyenneté, et coup de cœur) via le Prix départemental de l'Excellence.

DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LE SPORT

Amplifier le soutien au sport de masse

Augmenter le nombre de clubs bénéficiaires

Maintien du soutien aux clubs sportifs, au titre de leur fonctionnement, et pour la réalisation de manifestations ou projets permettant de promouvoir la pratique sportive, en particulier chez les jeunes et les publics prioritaires.

Consolider le soutien au sport de haut niveau

- Poursuite des aides individuelles aux sportifs de haut niveau.
- Réflexion sur la création d'un dispositif spécifique pour l'accompagnement des sportifs « expatriés » ne bénéficiant d'aucune aide.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

- 1) Inauguration de la CIPI EST (juillet 2025) et de la CIPI Sud (Août 2025)
- 2) 3^{ème} édition du Prix départemental de l'Excellence (novembre 2025)
- 3) Distribution du livre héritage des JOP 2025 (décembre 2025)
- 4) Premier anniversaire du passage « Relais de la Flamme Olympique » à la Réunion en Juin 2025



🎯 OBJECTIFS

Sanctuariser les aides directes (volume et dispositif) dans les domaines du sport

Proposer des contributions citoyennes

Recueillir la parole des jeunes pour faire évoluer nos dispositifs

Coacher les « NEETS »

Développer le leadership des jeunes

Augmenter le nombre de clubs bénéficiaires



✅ RÉSULTATS

828 sportifs aidés dont **316** jeunes

600 FDAJ
3 Focus Group'

Révéler talent **3** avec la participation de **350** jeunes

Ouverture de **2** nouvelles CIPI (Est et Sud) pour un total de **282** jeunes accompagnés

Organisation du Prix départemental de l'Excellence - **49** participants dont **5** lauréats

Maintien du soutien financiers aux clubs sportifs : **593** clubs, **59** ligues et Comités, **14** Pôles, **57** clubs handisport et sport adapté

LA MISSION COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN

Développer un espace de souveraineté alimentaire à l'échelle indianocéanique

Appuyer les initiatives multilatérales

Valorisation de l'expertise du Département en matière agricole dans le cadre des réunions de la Commission de l'océan Indien sur la souveraineté alimentaire.

Soutenir les projets de développement dans les pays voisins

- Mise en œuvre des volets accès à l'eau et soutien nutritionnel du projet triennal de développement dans le Sud malgache.
- Travail en partenariat avec l'Office de l'eau sur des projets permettant un meilleur accès à l'eau des populations vulnérables à Madagascar.

Accroître les échanges d'excellence et d'expertise sous le signe de la francophonie

Valoriser l'expertise réunionnaise à l'échelle régionale

- Poursuite de l'appui au renforcement des compétences dans les pays de la zone océan Indien dans les domaines éducatif et culturel.
- Renforcement du dialogue avec les acteurs de la francophonie.

Accompagner le renforcement des compétences chez nos voisins

Maintien de la démarche d'appui à l'apprentissage et à la maîtrise de la langue française dans les pays voisins.

Rayonner dans la zone indianocéanique

Encourager les projets culturels

- Appui au renforcement des liens culturels avec les pays de la zone océan Indien via des projets portés par les Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) en poste dans les Alliances françaises.

- Contribution au rayonnement de la culture créole avec la participation au Festival Kreol des Seychelles.

Promouvoir les échanges sportifs dans l'océan Indien

Développement du sport comme outil d'insertion des publics jeunes et vulnérables.

Favoriser la mobilité à l'international

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais

Contribution aux projets de mobilité dans la zone océan Indien des jeunes sans qualification.

Soutenir les contrats de volontariat

Maintien du cofinancement des missions de Volontaire de Service Civique (VSC) à l'international et de VSI. Accueillir en réciprocité des VSC et des VSI originaires des pays de la zone.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

Priorisation des actions de codéveloppement avec Madagascar : l'accès à l'eau et le soutien nutritionnel comme facteurs de développement des territoires ont été valorisés à travers différents projets portés par des associations intervenant dans le Sud malgache et la région de Tuléar.



OBJECTIFS

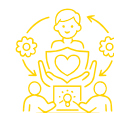
Réaliser **3** projets de codéveloppement avec Madagascar



Réaliser **4** programmes pour renforcer le partenariat avec les Seychelles dans le domaine de la francophonie, de la culture et des échanges de jeunes



Lancer **1** expérimentation pour inclure la thématique de la protection de l'enfance dans les projets



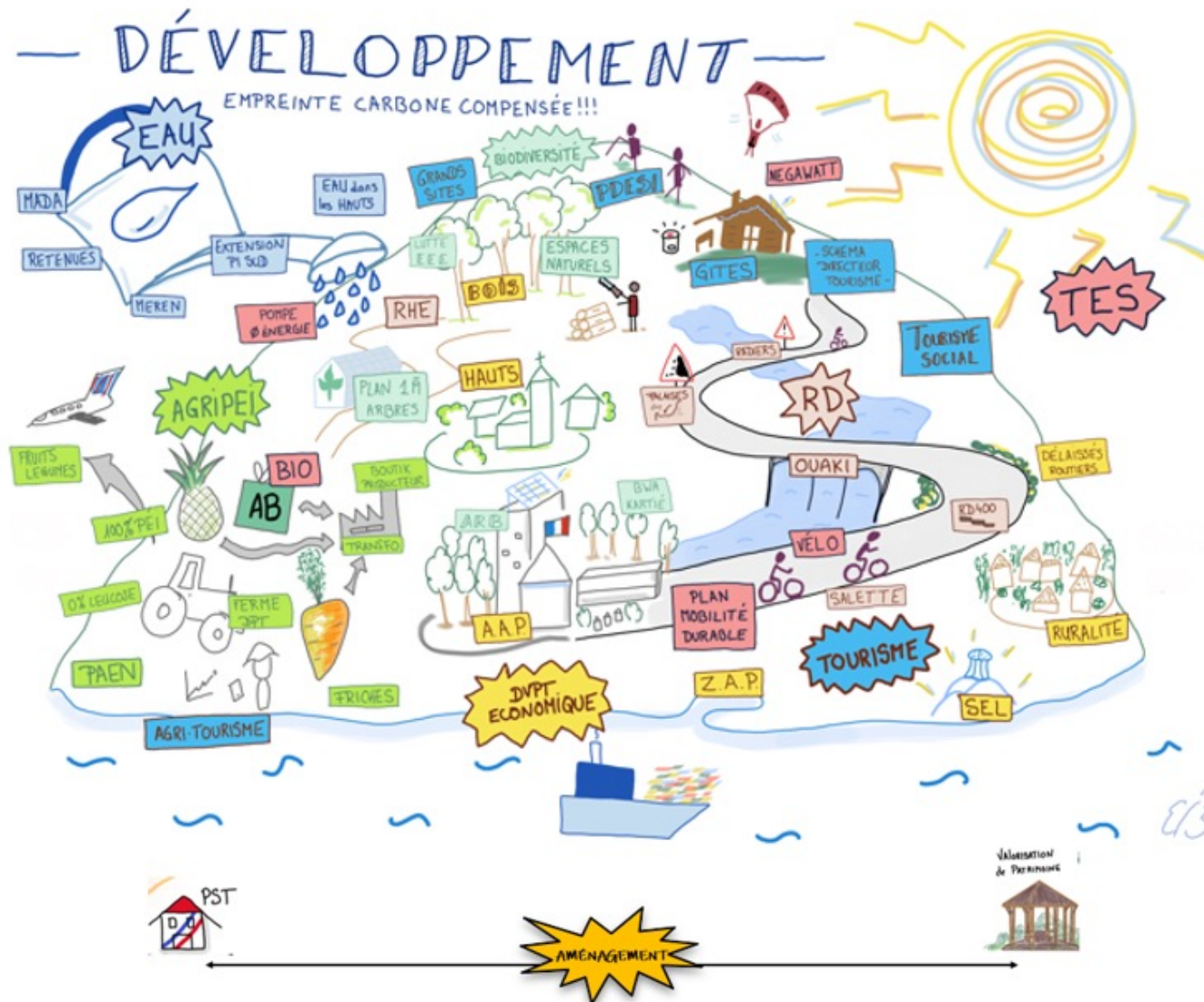
RÉSULTATS

3 projets réalisés

3 programmes réalisés

Expérimentation reportée

LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



De par ses missions dans les domaines des routes, de l'agriculture, de l'eau, des espaces naturels, du développement touristique et de l'aménagement, l'activité de la Direction Générale Adjointe du Pole Développement répond à 3 grandes ambitions du plan de mandature, à savoir, accompagner La Réunion vers une agriculture durable visant la souveraineté alimentaire, faire de la ruralité un espace majeur de l'aménagement de notre territoire et préserver et valoriser nos ressources.

Ces missions se traduisent notamment par des investissements conséquents, d'un montant de 86 M€ pour l'année 2025. Les programmes correspondants ont permis de moderniser et sécuriser le réseau routier suite au passage du cyclone GARANCE (réparation des chaussées, suppression des radiers, ...), développer les périmètres hydro-agricoles (339 ha mis en irrigation dans le Sud, poursuite des projets MEREN et PRODEO) ou encore améliorer l'accueil et les équipements des sites touristiques départementaux.

Sur le plan agricole, l'année 2025 aura été marquée par le passage du cyclone GARANCE, qui a nécessité une intervention inédite de la collectivité en direction du monde agricole (2 270 agriculteurs aidés pour un montant de 10,3 M€). Le Département aura également poursuivi le déploiement de son plan AGRIPe 2030, mais également du Plan Alimentaire Territorial (PAT) "Sa ki fe ansanm pou manz pei", avec l'organisation des deuxièmes assises de l'alimentation et de la sécurité alimentaire.

L'ambition de la collectivité en matière de protection des espaces naturels et de la biodiversité, s'est traduite par des travaux de lutte contre les espèces végétales envahissantes menés par l'ONF, la SPL EDDEN et les gestionnaires associatifs des Espaces Naturels Sensibles sur 1000 ha de forêts. Le plan un million d'arbres endémiques et indigènes (notamment dans les quartiers avec l'opération Bwa de kartié) aura connu une montée en puissance importante, avec la plantation de 588 000 arbres, supérieur à l'objectif initial fixé (500 000 arbres).

Le déploiement du plan NEGAWATT, a permis à la collectivité d'effacer la consommation électrique de son patrimoine bâti, grâce notamment aux nouvelles installations photovoltaïques et à la mise en service de la microcentrale hydroélectrique de la Rivière des galets. L'année 2025 aura également vu la poursuite du projet GIROFLEE (projet lauréat du Plan Innovation Outre-Mer pour la gestion innovante de la ressource forestière) avec la création, sous l'impulsion du Département, d'une interprofession de la filière bois.

Par ailleurs, et en liaison avec la récente création de la direction de l'aménagement, un important travail de structuration de la stratégie immobilière de la collectivité a été mis en œuvre au travers du schéma directeur de l'immobilier, et le lancement de procédures innovantes visant l'optimisation et la rationalisation des biens départementaux (exemple des ventes notariées interactives).

Enfin et en sa qualité de Chef de file en matière de solidarité des territoires, le Département aura également poursuivi son soutien en direction des communes, au travers notamment du Pacte Local des Solidarités, avec plus de 31 M€ consacrée pour l'année 2025, au titre notamment du solde du programme PST2.

**125
M€**

LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'EAU

ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Poursuivre la mise en œuvre d'AGRIPéi 2030

Le déploiement du plan AGRIPéi 2030 s'est poursuivi en 2025 avec les réalisations suivantes :

- Préservation du foncier: 172 ha de friches agricoles ont été remises en culture.
- Amélioration foncière et stockage: 82 dossiers d'amélioration foncière, 22 dossiers d'acquisition de réservoirs d'eau et 15 projets de retenues collinaires finalisés.
- Maîtrise sanitaire: Clôture du volet de remplacement des bovins atteints de leucose avec un total de 1 100 animaux remplacés pour un investissement de 2 196 000 €.
- Ferme départementale: Lancement des premiers travaux.

- Soutien FEADER: 1 030 projets ont été soutenus dans le cadre du programme 2023-2027.
- Filière Fruits et Légumes: Validation d'un nouveau régime d'aide.
- Protection des Races Menacées: Validation d'un plan de préservation et de valorisation des bovins de race Moka et de la Chèvre Péi.
- Promotion et circuits courts: Organisation de 4 marchés Péi et participation au Salon International de l'Agriculture (SIA).
- Plan BIO: Lancement du dispositif d'aide à la certification Agriculture Biologique (AB).
- Elevage: Validation d'un dispositif d'aide pour la filière boeuf.

Satisfaire les besoins en eau

- Stratégie d'aménagement hydraulique: validation du Plan Départemental de l'Eau (PDEAH).
- Périmètre irrigué de Cham Borne: Fin des travaux de raccordement des eaux du Bras des Lianes et lancement des travaux du forage Bengalis.
- Projet MEREN: Remise de l'Avant-Projet (AVP) et des dossiers d'autorisations réglementaires pour la réutilisation des eaux usées (REUT).
- Sécurisation des Hauts (PRODEO): Attribution des conduites d'opération pour les secteurs des Avirons et de l'Étang-Salé.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

L'année 2025 a été marquée par le passage du cyclone GARANCE, qui a nécessité une intervention inédite de la collectivité en direction du monde agricole (2 270 agriculteurs aidés pour un montant de 10,3 M€).

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Préserver la ressource en eau

En collaboration avec l'Office de l'Eau, 17 km de réseaux ont été réparés et 3 125 m³ de capacité de stockage supplémentaire ont été créés: 15 projets ont été financés pour un montant total de 10 M€.

Vers une agriculture durable saine et responsable

Plan Alimentaire Territorial (PAT) : Finalisation du diagnostic alimentaire (août 2025) et tenue des secondes assises de l'alimentation le 05/06/2025.

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Énergie hydraulique: Mise en service effective de la microcentrale de la Rivière des Galets.

OBJECTIFS

Irriguer **339** HA
supplémentaires
de périmètres
départementaux



Remettre en culture
400 HA de friches
agricoles



RÉSULTATS

339 HA

172 HA
(résultats liés à l'impact
du cyclone Garance
sur le secteur agricole)



LA DIRECTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Contribuer à un aménagement du territoire

Améliorer les déplacements, désenclaver le territoire

Le réseau routier Départemental joue un rôle essentiel en desservant l'ensemble des micros régions, notamment des hauts. Il constitue l'armature nécessaire et incontournable et s'insère entre le réseau routier national qui ceinture toute l'île et les voies communales qui desservent finement l'ensemble du territoire.

Comme annoncé dans le plan de suppression des raders, 3 ont été supprimés en 2025 :

- RD4 Saint-Paul • Renaud
- RD3 Trois Bassins • Affluent Petite Ravine
- RD3 St Louis • Ravine Papaye

De façon complémentaire, le Département a démarré les travaux d'aménagement de la rue du Général de Gaulle à

Saint-Louis (future RD20) en réalisant la voie verte.

4 mandats ont été confiés à la SPLAR concernant les projets suivants :

- Carrefour Ruisseau Blanc RD41 ;
- Aménagement du bas de la RD56 ;
- Sécurisation de Salazie ;
- Ouvrage de franchissement du Ouaki.

Enfin le maintien en bon état et la sécurisation des 735 km de routes départementales (dont 430 km en zone de montagne) représentent des missions fondamentales, qui se traduisent notamment par la mise en œuvre de rénovation des tapis d'usure (15 km d'enrobés réalisés en 2025) et de travaux de sécurisation de falaises (555 ml en 2025).

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

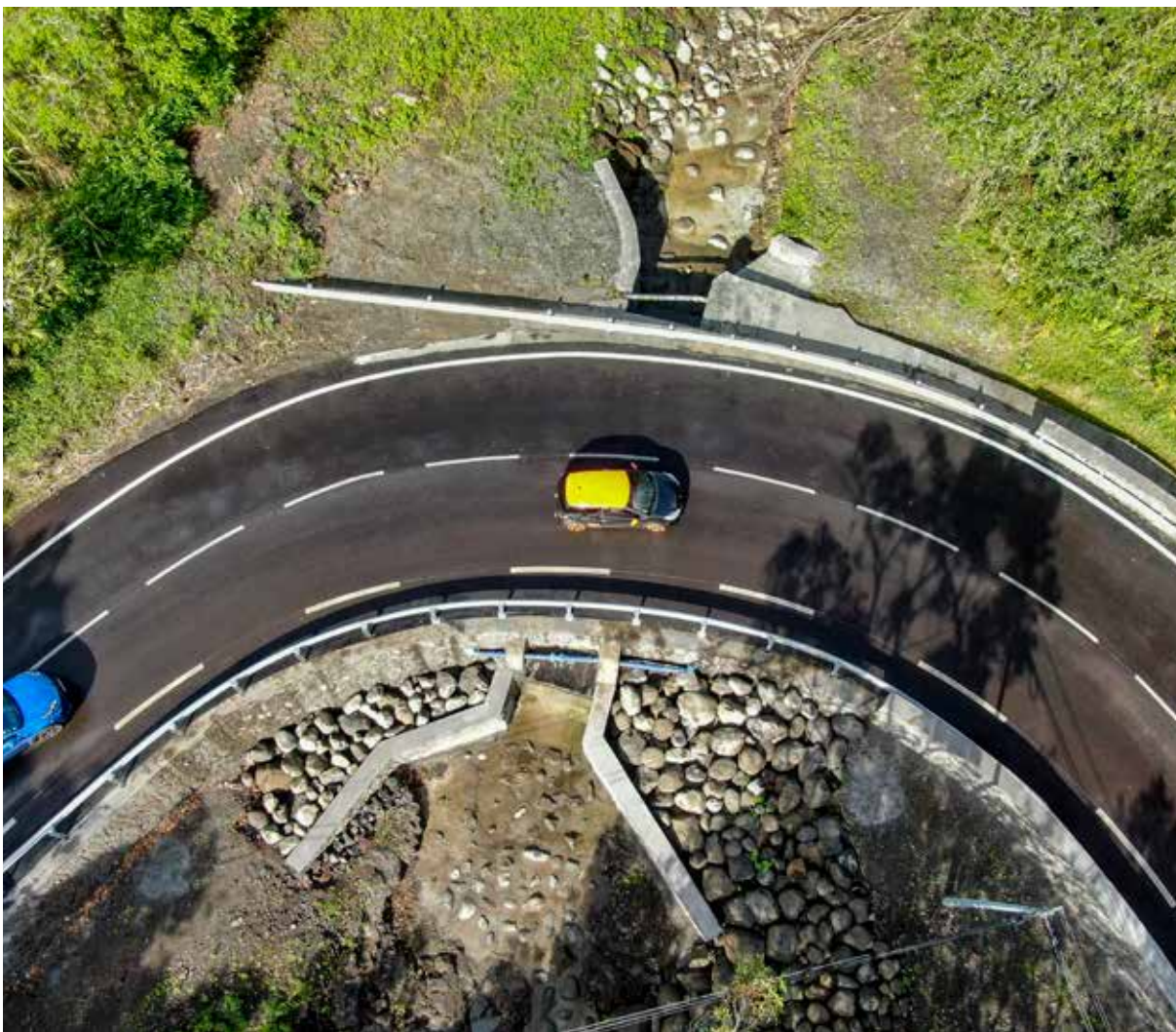
Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le développement des modes doux des déplacements est un axe du Plan de Transition Ecologique et Solidaire de la collectivité.

Cette ambition se matérialise par la création de trottoirs en zones agglomérées (3km en 2025) et la réalisation de 6,3km d'aménagements cyclables. L'accès aux Avirons a ainsi été aménagé par la création d'une bande cyclable sur la RD17. Nous notons également la réalisation de 2 pistes cyclables sur la RD55 (Route des Petites Plaines) ainsi que l'aménagement d'une bande cyclable sur le début de la RD60 au Moufia. D'autres chantiers ont été lancés fin 2025 sur la commune de St Paul (RD3 et 101).

AMELIORER LES DEPLACEMENTS ET DESENCLAVER LE TERRITOIRE

Lancement de la 1ère phase des travaux d'aménagement de la rue du Général de Gaulle avec la réalisation de la voie verte. Ce projet va permettre de sécuriser l'accès nord au centre ville de St Louis en supprimant 3 raders, en redonnant un dimensionnement routier au format départemental facilitant la circulation routière et en sécurisant également les piétons par la création de trottoirs. Ce projet intégrera également tous les renforcements de réseaux nécessaires (eaux potables, eaux usées, EDF, Telecom...).



OBJECTIFS

Supprimer **3 radiers**

RÉSULTATS

3 radiers supprimés



LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET LA MISSION DÉVELOPPEMENT

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Contribuer à un aménagement harmonieux du territoire

Rééquilibrer le territoire en équipement structurants

Chef de file en matière de solidarité des territoires, le Département aura poursuivi son soutien financier en faveur des communes, pour amplifier son action de proximité en direction des publics en difficultés, grâce au déploiement de la dernière année du 2ème PACTE DE SOLIDARITE TERRITORIALE (PST2), avec près de 30M€ consacrés pour 2025.

La continuité de l'intervention départementale s'est matérialisée par la contractualisation du nouveau dispositif Pacte Département et Territoires (PDT: 11 conventions signées en 2025).

Créer de la richesse dans les territoires

Valoriser les actifs départementaux pour créer de l'activité

Etat d'avancement des AAP dits de 1ère génération :

- Palais Rontanay à St Denis : négociation d'un avenant au bail à construction (validation des principaux termes en CP du 17/12/25) : fouilles archéologiques et problématique de pollution prises en charge par le porteur de projet, révision du projet avec nouveau planning (travaux 2027-2030).
- Hôtel des thermes à Cilaos : permis de construire délivré le 13/05/25, intégration d'une parcelle limitrophe au projet, négociations du bail à construction, travaux 2027-2030.

- Golf de l'Etang Salé : échanges sur la réalisation de la phase II du projet (construction d'un hôtel 5 étoiles), étroitement liée au bail à construction en cours sur les phases I et III (complexe de loisirs et événementiel et extension du Golf).

- Ancienne villa du Préfet à Salazie : fin du protocole liant NEO Développement et le Département - Lancement d'une vente notariale interactive pour un montant minimum de 538 200 €.

Le plan de Valorisation a permis, en 2025, la cession de 8 biens pour 700 000 € et la fin de 8 locations pour un montant annuel de 151 000 €.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

Validation du Schéma Directeur Immobilier 2025-2035 des locaux de bureaux :

- En Commission Permanente de juin 2025.
- Avec pour objectifs de rationaliser, optimiser et mutualiser les surfaces existantes tant pour le "central" que pour les territoires.
- En améliorant la qualité de vie au travail et en valorisant le parc pour générer des recettes à orienter vers nos politiques publiques.

Mise en place de l'acquisition d'un Système d'Information Patrimoniale et Immobilier (SIPI) :

- Validation du choix de la solution VISIATIV.
- Mise en place des ateliers de paramétrage pour une livraison opérationnelle des deux premiers lots fin 2026.

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Projet GIROFLEE - un outil essentiel de souveraineté

En 2025, le secrétaire général pour l'investissement chargé de France 2030 a reconnu les avancées du projet GIROFLEE. En effet, la dynamique collective pour valoriser le potentiel du bois de la Réunion a atteint de premiers objectifs ambitieux :

- Création de l'interprofession bois
- Constitution d'une base scientifique sur les gisements et les itinéraires techniques
- Consensus autour de la gestion planifiée des forêts de production

Ces résultats permettent à la Réunion de se doter d'une filière locale complète et efficace pour la production de bois et de biomasse. En termes de volumes de production, la filière ne peut répondre à l'ensemble de la demande mais c'est un outil essentiel de souveraineté du territoire en cas de rupture de l'approvisionnement extérieur.

OBJECTIFS

Répondre aux sollicitations des communes et CCAS dans le cadre du **PST 2**

SIPI : arrêter le choix d'une solution applicative

Foncier ZAP : identifier le montage opérationnel avec le bilan financier et son plan de financement



RÉSULTATS

34,15 M€ sollicités par les communes

SIPI : solution applicative retenue et contractualisée (VISIATIV)

Foncier ZAP : montage opérationnel identifié (validation en cours) ; le bilan financier et le plan de financement restent à définir

LA DIRECTION DU TOURISME ET DES ESPACES NATURELS

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Créer de la richesse dans les territoires

Le Département accompagne les acteurs du monde rural dans la définition de leur projet, les conseille et les oriente vers les dispositifs les plus adaptés à leur besoin. En 2025, l'équipe du Département a accompagné 72 porteurs de projets qui souhaitaient développer leur activité.

Innover dans le tourisme

Le développement touristique est une compétence partagée et sa réussite s'appuie amplement sur les actions menées par le Département en termes d'aménagement, de rénovation, d'entretien des sites et équipements, et de conservation écologique des milieux naturels dont il est propriétaire.

L'année 2025 a donc vu :

- La poursuite de la définition de la Stratégie Départementale d'aménagement Touristique (via le SDADTEN) ;
- Le maintien de la qualité de l'accueil des sites et itinéraires notamment après le cyclone Garance ;
- L'accompagnement de la montée en gamme des gîtes publics : Gîte du Volcan, refuge du Piton des neiges... ;
- L'accompagnement et l'encadrement des sports de nature (Grand raid et autres) ;
- L'amélioration de l'attractivité des Etablissements touristiques (Mascarin Jardin Botanique, Le Village Corail, et Les Thermes de Cilaos).

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Restaurer nos forêts, préserver notre biodiversité

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) et reboiser l'île en espèces endémiques et indigènes

La préservation de la biodiversité de l'île passe à la fois par la conservation des milieux préservés et la restauration des milieux dégradés. L'effort d'enlèvement des EEE et celui de la plantation d'arbres endémiques sont complémentaires et permettent de constater la renaturation de plusieurs sites depuis le début du Plan 1 Million d'Arbres (ENS de Sans Souci : reconstitution du corridor écologique par exemple).

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

Propriétaire responsable du premier vecteur d'attractivité touristique de l'île, les sites naturels, le Département a tenu compte, dans ses actions de 2025 :

- Du contexte économique, et a recherché des alternatives techniques et organisationnelles pour poursuivre son action en faveur du maintien de la biodiversité (participation citoyenne, financements privés, itinéraires techniques simplifiés et des solutions fondées sur la nature).
- Du changement climatique, et a réorganisé sa programmation pour adapter ses projets, suite aux dégâts causés par le cyclone et la sécheresse.
- De la crise sociale et sociétale, et a favorisé l'accès pour tous (personnes âgées, jeunes, en insertion) au sein de ses établissements touristiques et de ses gîtes.

L'année 2025 a donc vu :

- La plantation de 588 000 arbres, dépassant largement l'objectif fixé ;
- Le traitement de 1000 ha de forêts contre les EEE (équivalent à 1400 terrains de foot) ;
- L'expérimentation de techniques alternatives de restauration (semis-direct).

La participation citoyenne est également un axe fort de la réussite de la reconquête de la biodiversité au travers de la sensibilisation mais aussi grâce à une participation active au travers des chantiers de récolte, de lutte contre les EEE et de plantations (60 chantiers ont été organisés avec des publics scolaires, en insertion, personnes âgées, personnes handicapées).

OBJECTIFS

Accueillir **50 000** visiteurs au Jardin Botanique de Mascarin



Planter
500 000 arbres : micro-forets en milieu naturel et îlots de fraîcheur dans les collèges



Maintenir la qualité de l'accueil des sites des randonnées et pique-nique en milieu naturel : **800 km de sentiers** & **360 sites gérés**



RÉSULTATS

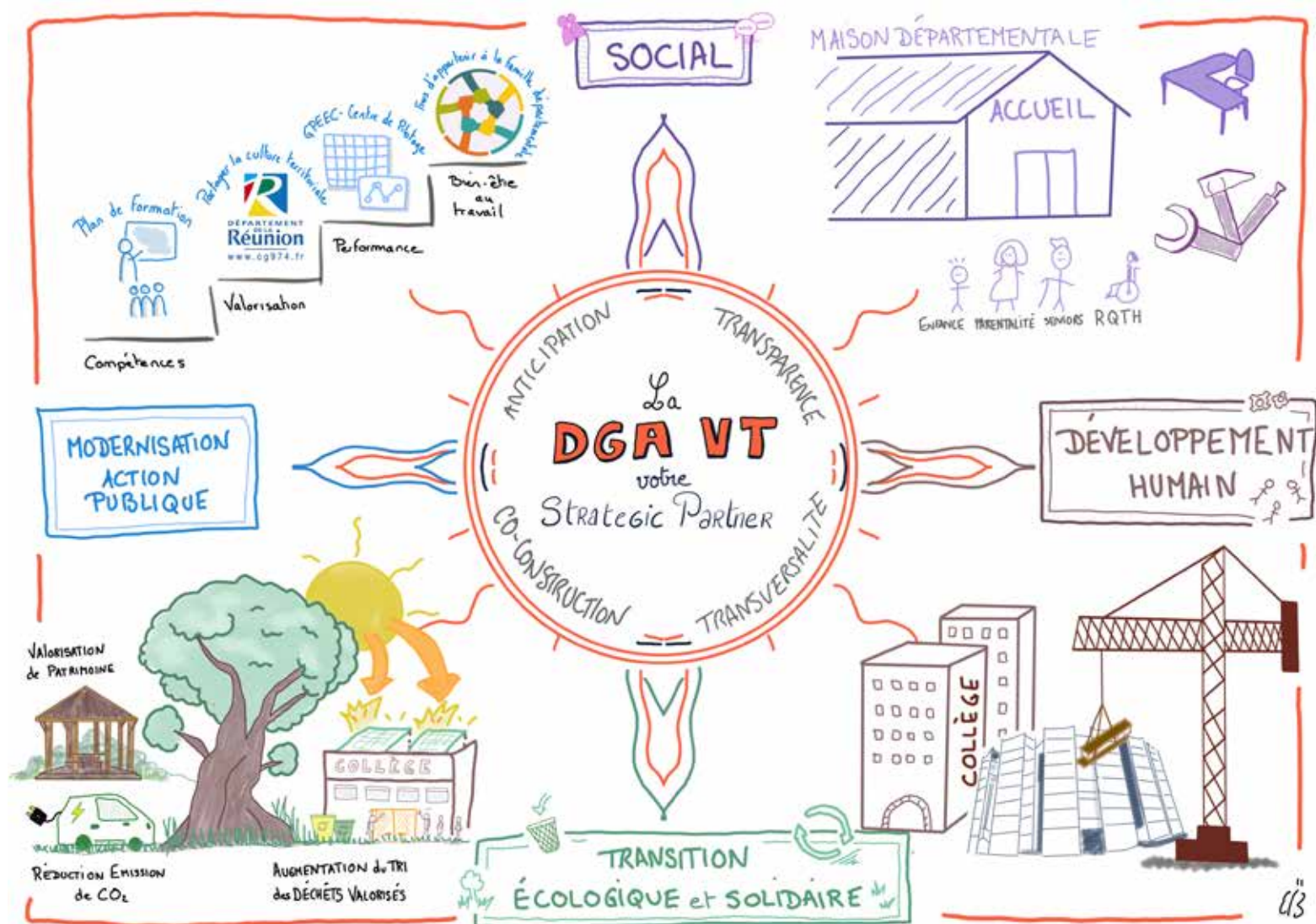
54 000 visiteurs accueillis
dont **7 000 scolaires**

588 000 arbres plantés

Réouverture des sites
et sentiers après le cyclone Garance
(programmation spécifique réalisée)



LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les principales missions de la DGA VT sont de mettre à disposition des services de la collectivité, des locaux, du personnel et des moyens généraux nécessaires au bien-être des agents et au bon fonctionnement des directions, dans un objectif de performance de l'action publique.

La qualité de vie au travail désigne et rassemble donc les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance institutionnelle.

La DGA VT assure ainsi un rôle de « *Strategic Partner* » au service des directions opérationnelles pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

En 2025, l'action de la DGA VT s'est inscrite dans une logique de sécurisation des moyens, d'optimisation des ressources et de renforcement de l'accompagnement des agents.

La DMG a prioritairement engagé la mise en place d'un accord-cadre à bons de commande pour l'acquisition de cartes monétiques, tout en structurant des cadres de dotations pour les services intendance, PATA et manifestations, générant des économies substantielles.

La DSTAP a poursuivi le développement d'une politique globale de santé au travail, à travers l'actualisation du protocole addiction, la mise en œuvre de campagnes de santé publique ciblées, la formation des agents d'accueil des TAS ainsi que l'accompagnement des responsables et chefs de projets à la conduite du changement. Elle a également engagé un marché dédié à l'accompagnement psychologique des agents.

La DBP a contribué à l'amélioration du patrimoine départemental avec la livraison du collège Gaston Crochet, la finalisation de la réhabilitation du collège Hippolyte Foucque et la recherche de financements accompagnant le lancement de la consultation de travaux du Musée de Villèle.

Enfin, malgré un contexte financier contraint, la DORH a poursuivi une gestion rigoureuse des effectifs et de la masse salariale, limitant son évolution à +0,02 % en 2025 grâce à des actions d'optimisation et de pilotage renforcé des ressources humaines.

335
M€

LA DIRECTION DES ORGANISATIONS ET DES

SÉCURITÉ

Ancrer l'éthique au travail

- Adoption de la charte déontologie des agents du CD
- Actions de communication sur l'éthique au travail (cgr, vidéos)
- Systématisation des contrôles de cumul d'activité
- Systématisation des déclarations de conflit d'intérêt pour les emplois concernés
- Sensibilisation des candidats à la déontologie dans le cadre de la procédure de recrutement
- Procédure de déport en cas de conflit d'intérêt
- Rédaction des fiches RIG RH

PILOTAGE DE LA MASSE SALARIALE ET DES EFFECTIFS

Maîtriser la masse salariale

- Suivi régulier du tableau des emplois
- Optimisation des recettes

- Contrôle des astreintes et sécurisation des pratiques, rédaction d'un règlement
- Poursuite de la certification du cycle de paie 2024 et 2025
- Performance de la gestion budgétaire: atterrissage -2% par rapport au budget voté

Mise en place d'indicateurs et d'outils de pilotage RH

- Tableaux de bord financiers mensuels à l'attention du DGS
- Déploiement sur l'ensemble des directions des outils de pilotage RH à destination de la DG, de l'AT et des directions

Optimiser le pilotage des effectifs

Priorisation des transformations de poste et de la mobilité interne

SIMPLIFIER LES PROCESSUS ET LES PROCÉDURES

Optimiser les processus, adapter l'organisation

- Déploiement d'un outils moderne de recrutement: logiciel GESTMAX
- Traitement automatisé de 1904 demandes de recrutement
- Réduction des délais de recrutement (délai moyen passé de 5 mois à 3 mois)
- Augmentation du taux de réponse aux demandes d'emplois: de 15 % à 83 %
- Valorisation de l'engagement professionnel et du pouvoir d'achat avec le refonte du CIA: augmentation de 90% du nombre de bénéficiaires et augmentation moyenne de près de 110% des montants individuels perçus
- Passage en veille réglementaire automatique (VRA) du SIRH

UNE MASSE SALARIALE MAÎTRISÉE

En dépit d'un contexte réglementaire défavorable (augmentation de la cotisation CNRACL de 3M€), d'un GVT particulièrement dynamique (+3M€) et de mesures RH volontaristes (mise en place du CIA pour 1.1M€), d'importants efforts ont été portés sur la maîtrise des effectifs et le pilotage de la masse salariale (optimisation des effectifs et des remplacements des partants à la retraite, recherche de solutions alternatives aux recrutements).

Ainsi la DORH a permis, par ses actions, de limiter l'augmentation de la masse salariale à 500 000€ en 2025, soit une augmentation de 0,02 %.

RESSOURCES HUMAINES

OPTIMISATION / MUTUALISATION

Optimiser l'organisation et les moyens & Anticiper la gestion des ressources humaines

- Cadrage méthodologie en vue de la mise ne œuvre de la GPEEC et déploiement à la DORH
- Déploiement du conseil en organisation et accompagnement des directions dans leur transformation : accompagnement de 5 directions à la refonte de leur organigramme
- Pilotage du projet d'optimisation des pôles sociaux
- Harmonisation de 500 fiches de poste



OBJECTIFS 2025

Réaliser les tableaux de bord de pilotage RH à **100 %**



« Tutorat » : Elaborer à **100 %** un dispositif de fonctionnement interne



Déployer le code de la déontologie à **100 %**



GPEEC : analyser et définir les ETP pour une direction pilote



Déployer le logiciel de recrutement à **100 %**



RÉSULTATS 2025

100 %

50 %

100 %

100 %

90 %

LA DIRECTION DE LA SANTE AU ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Déployer un parcours complet de formation aux métiers d'accueil.

Poursuite de l'action pour les directions hors Territoires
d'Actions Sociales (2 nouvelles sessions)

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et les procédures

Accompagner au changement

- Développement de la maturité numérique des agents
- Poursuite du plan de formation 2024-2026 pour l'ensemble des agents
- Mise en œuvre du plan d'action bien être: prévenir l'absentéisme et protéger la santé mentale

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes nos politiques publiques

Piloter la politique d'égalité

- Adoption d'un plan d'action triennal 2025-2027
- Création d'une expérience immersive en réalité virtuelle grâce au fonds pour l'égalité professionnelle

Qualité de vie au travail

Réduire les risques professionnels

- Déploiement d'un protocole de prévention de l'agression et des incivilités
- Application du dispositif AIRE dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme
- Proposition des dispositifs dans le cadre du plan de santé mentale

Développer les compétences des managers

Consolidation et renforcement des compétences des managers (cycle DGS / DGA / directeurs) dans le cadre des parcours des formations en intra

Concilier vie privée et vie professionnelle

Participation au développement des Tiers-Lieux

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

- Actualisation du protocole addiction
- Mise en œuvre de campagnes de santé publique ciblées
- Formation des agents d'accueil des TAS
- Formation des responsables de services et des chefs de projets à la conduite et à l'accompagnement au changement
- Mise en œuvre d'un marché pour l'accompagnement psychologique des agents (rdv individuels ou gestion de cellule de crise en groupe)

TRAVAIL PROFESSIONNEL

OBJECTIFS

Mettre en œuvre le plan de formation à au moins **60%**

Poursuivre le déploiement du **plan** de développement des compétences des managers :

Former **60** « aidants connect »

« Fonds égalité professionnelle F/H » :
expérience immersive en réalité virtuelle :
réaliser 2 nouvelles actions « coup de théâtre »

Déployer un parcours complet de formation aux métiers d'accueil. (2 nouvelles sessions)

Rédiger un protocole de prévention des agressions et des incivilités à **100%**

Mettre en œuvre l'expérimentation au TAS OUEST :
Formation "Gestion des incivilités et des agressions"

Absentéisme : Appliquer le dispositif AIRE pour **170** agents

Proposer **3** dispositifs dans le cadre du Plan de Santé Mentale

Participer au développement des Tiers-Lieux **(20%)**



RESULTATS

Fait, à hauteur de **65%**

Encadrement intermédiaire : **90%**

Encadrement de proximité : **65%**

Chefs d'équipe ATTEE : **40%**

Cadres stratégiques - DG, Dir : **25%**

100%

100%

100%

50%

100%

170 agents accompagnés

1 dispositif déployé

20% Pilotage pour 2026

LA DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Faire du Département une administration éco- exemplaire

- Dématérialisation du versement d'aides facultatives par le biais d'une carte monétique
- Déploiement du carnet de bord électronique et mise en place d'une charte d'utilisation des véhicules pour une meilleure gestion et maîtrise de la flotte automobile

Optimisation / Mutualisation

Optimiser l'organisation et les moyens & anticiper la gestion des ressources humaines

- Evaluation et validation de la nouvelle plateforme financière comptable de la DMG
- Déploiement de boutons panique dans les Maisons Départementales afin de renforcer la sécurité des agents

Programmation des ressources

Rationaliser et optimiser les coûts

- Analyse des pratiques, les résultats, les coûts et définir les économies potentielles
- Application et évaluation des cadres au sein des services

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

Mise en place d'un accord-cadre à bons de commande, pour l'acquisition de cartes monétiques.

Cadre de dotations pour le service intendance et PATA en plus de celui de Manifestations permettant des économies substantielles pour l'année 2025.





OBJECTIFS

Créer la carte **Pouvoirs d'achats**

Déployer des **boutons paniques** au sein de 5 MD

Déployer le carnet de bord électronique à **100 %**

Regrouper les missions comptables des services de la direction vers une "plate-forme financière" à **100 %**

Rationaliser et optimiser les coûts

RÉSULTATS



23 460 cartes distribuées



Déploiement dans **5 MD** (Ste-Suzanne, St-André, St-Louis, Ravine des cabris, St-pierre)



Notification du marché en octobre 2025, **100 %** atteint



100 % process uniformisés et rédigés 100 % réalisation du bilan de la phase provisoire

95 % Déploiement à l'ensemble des services de la DMG



100 % réalisation et validation des cadres de dotations

100 % application et évaluation des cadres de dotations

LA DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DU PATRIMOINE

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Modernisation des espaces d'accueil de la Maison Départementale de Saint-André

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Réhabilitation du Foyer de l'Enfance de Terre Rouge:

- Travaux bâtimentaires achevés et réceptionnés
- Aménagements des extérieurs: marché de maîtrise d'œuvre attribué

FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

- Interventions pour les urgences bâtimentaires des collèges
- Sécurisation et mise en place du plan chaleur
- Préparation de l'actualisation des « carnets de santé » des collèges

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2025

Livraison du nouveau collège Gaston Crochet; finalisation de la réhabilitation du collège Hippolyte Foucque; recherche de financements et lancement de la consultation de travaux pour le Musée de Villèle

DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LE SPORT

- Projet patrimonial: musée de l'Habitation et de l'esclavage de Villèle:
- Lancement de la Consultation des travaux
- Recherche de financement
- Réhabilitation des archives départementales: finalisation des études et lancement de la consultation de travaux

OBJECTIFS

Finaliser la réhabilitation des collèges Mille Roches, Hippolyte Foucque et Harry Gruchet à **100 %**



Finaliser la reconstruction du collège Gaston Crochet à **100 %**



Signer le marché des travaux pour le CIS de La Plaine Saint-Paul



Réaliser à **100 %** les études des CIS de la Rivière Saint-Louis et de Sainte-Marie



Réaliser à **50 %** les travaux du CIS de l'éperon



Réaliser à **100 %** les travaux de l'accueil de 3 MD (Sainte Suzanne, Saint-Paul, Saint-André)



FETR: - Réceptionner les travaux bâtimentaires en cours **(100 %)**
- Lancer la consultation des études pour le secteur GV4 **(100 %)**



RÉSULTATS

Mille Roches **(100 %)**

Hippolyte Foucque **(90 %)**

Harry Gruchet **(90 %)**

100 %

100 %

La rivière Saint-Louis **(90 %)**

Sainte-Marie **(90 %)**

35 %

35 % (uniquement MD Saint-André)

Travaux en cours: **100 %**

Etudes GV4: **15 %**

(élaboration du programme)

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Contribuer à un aménagement du territoire

Rééquilibrer le territoire en équipements structurants

- Construction des nouveaux centres d'incendie et de secours (CIS) :
- Démarrage des travaux de la caserne Eperon à Saint-Paul
- Poursuite des études de travaux des casernes de la Rivière Saint Louis et Sainte-Marie
- Attribution marchés de travaux CIS de la Plaine Saint-Paul
- Reconstruction ou réhabilitation des collèges :
- Livraison du nouveau collège Gaston Crochet
- Livraison des travaux de réhabilitation du collège de Mille Roches
- Poursuite des travaux pour les collèges Hippolyte Foucque, Harry Gruchet

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Faire du Département une administration éco-exemplaire

Être Eco exemplaire dans toutes les constructions que le Département finance :

- Valorisation des plateaux sportifs et cours de récréation des collèges par l'installation de fermes d'énergie verte
- Poursuite de la mise en service de nouvelles fermes photovoltaïques sur les toits des collèges
- Installation de récupérateurs d'eau de pluie dans 8 autres collèges
- Mise en place de compteurs d'eau disposant d'une télérelève pour la détection des fuites d'eau potable dans les bâtiments départementaux

OBJECTIFS

Collèges publics :
- Actualiser à **100 %**
les carnets de santé

- Actualiser à **100 %** le PPI

Musée de Villèle :

- Plan de financement définitif acté à **100 %**

- Marchés de travaux signés à **100 %**

Archives départementales :

Réaliser les travaux
à hauteur de **30 %**

Réaliser **100 %** des nouvelles
constructions en éco construction

Installation de fermes d'énergie verte :

- Signer **38** nouvelles conventions
- Équiper **8** collèges de fermes
d'énergie verte sur les toits

Équiper **50** compteurs d'eau
d'une télé relève (surveillance fuites
eau potable) dans les bâtiments
départementaux en 2025

RÉSULTATS

Carnets de santé des collèges :
15 % (préparation)

PPI actualisé **50 %** (urgences
bâtimentaires)

Plan de financement : **50 %**
(recherche de subventions
complémentaires)

Travaux : **0 %**
(finalisation des études)

100 %

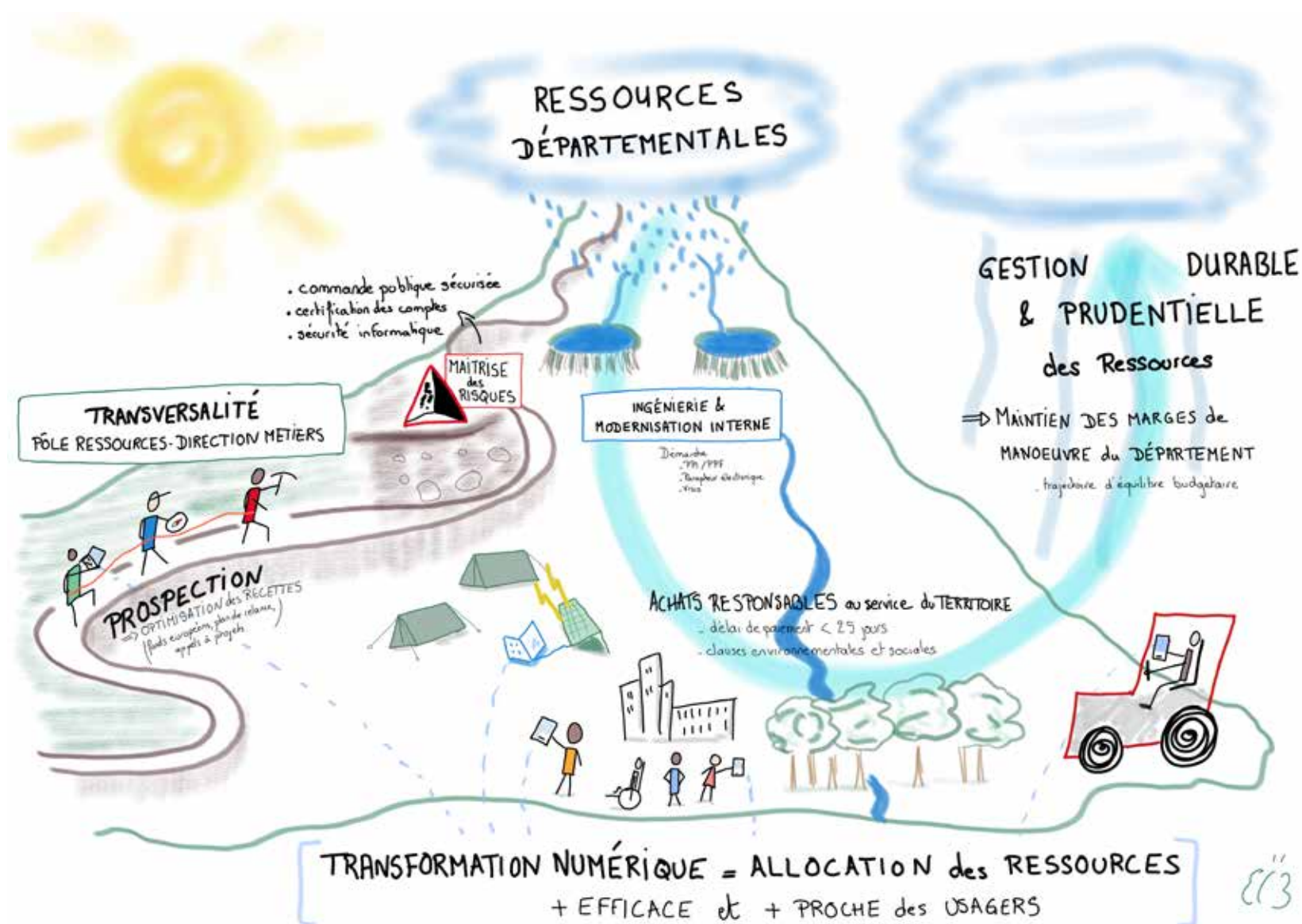
Nouvelles conventions
signées en 2025 : **0**

Nouvelles fermes photovoltaïques
sur les toits des collèges : **11**

Environ **140** compteurs équipés



LES RESSOURCES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Pôle de Direction générale adjointe Ressources du Conseil Départemental de La Réunion est constitué des Directions suivantes : Direction des Finances, Direction de la Commande Publique, Direction des Systèmes d'Information et de la Digitalisation.

Dans le cadre du plan de mandature de la collectivité, les actions des services du pôle Ressources ont été orientées en 2025 vers les objectifs suivants :

- **la maîtrise et la gestion prévisionnelle des ressources du Département**, dans un environnement territorial et national marqué par une situation de crise des finances publiques ;
- **la sécurisation et la transparence des procédures de gestion**, dans une démarche axée sur la maîtrise des risques et la probité ;
- **le renforcement des compétences et la modernisation des outils de l'administration départementale**, de manière à maintenir sa capacité d'adaptation et d'innovation dans un environnement très évolutif, notamment sur le plan technologique ;
- **la proximité et la qualité du service rendu aux usagers du service public départemental** ;
- **le développement durable du territoire** grâce à une gestion raisonnée des ressources disponibles et à la prise en compte permanente des enjeux environnementaux et sociaux relevant du Pôle.

Les actions du pôle ont permis en 2025 d'atteindre les résultats suivants :

- **le maintien d'une situation financière correcte de la collectivité**, traduite par des ratios financiers acceptables en matière de capacité d'autofinancement et de solvabilité ;
- **la présentation en Assemblée du rapport de certification des comptes du Département**, marqueur fort de transparence institutionnelle et de qualité des procédures internes ;
- **le maintien d'une commande publique départementale dynamique et responsable** ;
- **un délai de paiement performant, en soutien aux acteurs économiques du territoire**, et notamment aux petites et moyennes entreprises ;
- **la mise en œuvre de la transformation numérique de la collectivité et le renforcement de notre infrastructure numérique ainsi que de nos dispositifs de cybersécurité face aux risques.**

32
M€

LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

En 2025, le délai global de paiement moyen du Département aux entreprises est descendu à 19 jours (contre 30 jours pour la moyenne des collectivités réunionnaises).

La commande publique a permis de réaliser plus de 54 000 heures d'insertion sociale et d'attribuer plus de 14 marchés réservés à l'économie sociale et solidaire.

Afin d'ancrer l'éthique au travail, il a été élaboré une charte déontologique applicable aux agents intervenant dans le domaine de la commande publique, qui a été intégrée au guide de la commande publique.

Dans l'objectif de promouvoir une culture de la commande publique, une lettre (l'Echo de la commande publique) a été diffusée mensuellement aux agents du réseau de la commande publique départementale, qui ont par ailleurs été réunis 4 fois dans l'année.



181 M€ de commande publique ont été réalisés en 2025.

1 739 entreprises ont été bénéficiaires de la commande publique départementale.



OBJECTIFS

Attribuer **100%** des marchés
sur la base d'un critère social



Réaliser **50 000** heures d'insertion



Délai global de paiement
< **25** jours



Rencontrer **250** entreprises à l'occasion
des rencontres de la commande publique



RESULTATS

99% des marchés
ont été attribués sur la base
d'un critère social

54 443 heures d'insertion réalisées

Délai global de paiement de **19,1** jour

300 entreprises rencontrées lors des rencontres
de la commande publique

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA DIGITALISATION

Le système d'information du Département a été refondu suite à la cyberattaque de 2024, notamment grâce à mise en place de la double authentification pour les accès externes. L'ensemble des téléservices et applications a été réouvert en mode sécurisé.

Le portefeuille de projets numériques de la collectivité (PDP) a été formalisé de manière collaborative et validé par la Direction générale, en anticipation du prochain Schéma Directeur des Systèmes d'Information.

Le logiciel Solis AST (Action sociale de Terrain) a été déployé pour dématérialiser 80 dispositifs d'aide et améliorer la prise en charge de l'usager ainsi que le pilotage dans les territoires.

La mise en œuvre du Plan de Transformation Numérique s'est poursuivie avec une approche co-construite avec la DAPI et les Directions métiers. Un espace de travail collaboratif a été initié.

La généralisation du nomadisme pour les travailleurs sociaux s'est concrétisée par une dotation étendue de smartphones, permettant ainsi une amélioration de la disponibilité et de l'accès aux professionnels, et donc de l'accueil des usagers.

L'infrastructure du réseau informatique départemental a été modernisée afin d'améliorer les performances et la sécurité.





OBJECTIFS

Rouvrir **100 %** des téléservices en mode sécurisé

Créer le **PDP**

Déployer **Solis** AST dans 2 TAS

Lancer l'évaluation de solutions **GRU** et expérimenter l'espace collaboratif

Doter **100%** des travailleurs sociaux identifiés

Déployer des pare-feux intelligents



RESULTATS

100% des téléservices et applications a été réouvert en mode sécurisé

100% des projets intégrés dans le PDP
Programmation 2026 faite à partir du PDP

Déploiement dans 2 TAS (Ouest et Sud-Ouest)

Évaluation **GRU** initiée et déploiement de l'espace collaboratif pour le pôle Développement

100% des travailleurs sociaux identifiés dotés

150 pare-feux déployés

LA DIRECTION DES FINANCES

Les dépenses et les recettes ont été pilotées dans le cadre de dialogues de gestion réguliers afin d'atteindre les objectifs de maîtrise financière.

Le « budget vert » a été introduit dans l'approche budgétaire avec l'analyse de l'ensemble des dépenses 2025 de la collectivité sous l'angle de l'atténuation du changement climatique et de la protection de la biodiversité.

Le partenariat entre ordonnateur et comptable public a été dynamisé via la signature d'une nouvelle convention de service comptable et financier avec la DGFIP en juin 2025.

Afin de contribuer à une meilleure gestion des risques, le contrôle interne comptable et financier a été renforcé via la mise en œuvre d'un contrôle optimisé de la dépense, ainsi que via l'audit et le contrôle des 111 établissements et services sociaux et médico-sociaux sous tarification départementale.

Les procédures de recettage de montées de version et d'habilitations du système d'information financier ont été approfondies.

Les travaux de certification des comptes ont été poursuivis avec une nouvelle certification des comptes 2025 du Département (seule collectivité réunionnaise et ultramarine dans ce cas).





OBJECTIFS

Epargne nette **positive**



< **8** ans
Capacité de désendettement



Obtenir la **certification** des
comptes 2025



< **1 %** Taux de rejet des mandats



RÉSULTATS

Epargne nette de **13 M€**

7 ans
Capacité de désendettement

Comptes **2025** certifiés

0,3% Taux de rejet des mandats

NOTES



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

La rédaction a été assurée par l'ensemble des services du Département sous la coordination de la Direction de l'Appui à la Performance et à l'Innovation.

Réalisation graphique : Antoine Clain (Direction de la Communication)

Photos : Bruno Bamba, Alexandre Rivière (Direction de la Communication)